



REZZAG-BARA PARLE DE LA SANTÉ DE BOUTEFLIKA

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE « VA BIEN »

P. 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1875 | Jeudi 16 mai 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

**SÉTIF
REMORTE
POUR LA 6^E
FOIS LE TITRE
DE CHAMPION
D'ALGÉRIE**

P. 17

SIT-IN DEVANT LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

LES MÉDECINS NE DÉCOLÈRENT PAS



P. 5

KAMEL REZZAG-BARA, À PROPOS DE L'ASSASSINAT DES MOINES DE TIBHIRINE
« LA VÉRITÉ FINIT TOUJOURS PAR TRIOMPHER »

P. 3

VIANDES BLANCHES, L'ONAB L'A ASSURÉ
DU POULET À LA PORTÉE DU CONSOMMATEUR

P. 4

SIX TRAFIQUANTS ARRÊTÉS
UN IMPORTANT RÉSEAU DE TRAFIC DE TABAC A CHIQUER DÉMANTELÉ À ALGER

P. 4



2.200

kg de cuivre destinés à la contrebande ont été saisis récemment par les éléments de deux brigades douanières de Boukanoun et de Marsat Ben M'hidi.

30

millions DA ont été alloués pour l'acquisition de cinq bus de transport scolaire au profit de la commune frontalière de Debdeb.

50.000

piqûres de scorpion ont causé, en 2012, le décès de 51 personnes dans les wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud.

Accompagnement psychologique au profit des candidats aux examens

Des candidats aux épreuves du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM), issus de différents établissements scolaires de la région de Médéa, ont pris part, lundi, à une séance de préparation psychologique organisée au lycée Ahmed-Aroua, de Merdj-Chkir, dans la commune de Médéa. Initiée conjointement par la Direction de l'Education et la Sûreté de wilaya, cette séance vise à "accompagner psychologiquement les candidats aux épreuves du BAC et du BEM et les préparer mentalement à surmonter les obstacles psychologiques qui pourraient surgir le jour de l'examen", a indiqué un des encadreurs de cette séance. "L'objectif est de donner la parole à ces élèves pour s'exprimer librement sur le sujet, les inciter également à faire part de leurs craintes et angoisses face à cette situation inédite, pour nombre d'entre eux, et tenter, par la même occasion, d'apporter des réponses à leurs angoisses", a-t-il précisé. Une équipe de psychologues a animé cette séance "thérapeutique", axée essentiellement sur les craintes ressenties par l'élève lors



de ce type d'épreuves, sur la manière de faire face au comportement des parents, sur le comportement à adopter, avant, pendant et après les épreuves et sur la façon d'appréhender cet examen final.

Installation du Collège national d'experts et comités d'experts en santé



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari, a procédé, mardi au siège de son département, à l'installation des membres du Collège national d'experts et des comités d'experts en santé, a indiqué le ministère dans un communiqué. Composés de praticiens "émérites à la compétence reconnue" dans leur domaine et "fortement engagés" en matière de consolidation du système national de santé, ces comités auront pour tâche prioritaire d'élaborer et de proposer des consensus médicaux intéressant la prise en charge des usagers de la santé dans toutes les disciplines et spécialités, a précisé la même source. Créés par arrêté ministériel du 14 janvier 2013, le Collège national d'experts et les comités d'experts en santé sont des organes consultatifs permanents, placés auprès du ministre de la Santé.

Opération coup-de-poing bis contre l'informel à Cherarba

Les citoyens de la commune de Cherarba, dans la daïra des Euclyptus, ont connu par le passé une opération de lutte contre l'informel généralisée à travers tout le pays. Mais au fil du temps, les commerçants illicites ont refait surface en squattant certains trottoirs avec le toupet d'ériger des baraques de fortunes comme "magasins". Cela n'aura duré qu'un temps puisque dans la journée d'hier, mercredi, des brigades de police ont investi les lieux tôt et ont démolé tout ce qui avait été bâti grossièrement, enlaissant un peu plus le quartier de Ouled El-Hadj avec une station urbaine anarchique qui occasionne de gros bouchons de circulation. L'APC est également partie prenante dans l'opération d'éradication des marchés informels pour que tout soit "clean" pour le mois de Ramadhan. Les élus entendent faire régner l'ordre pour que la circulation soit fluide et que les citoyens puissent faire le marché en toute aise. L'intention est louable, va-t-elle tenir dans la durée, là est une toute autre affaire !

D
i
x
i
t

Mustapha Benbada :

"Certains pays ont marqué leur disponibilité à finaliser un accord bilatéral avec l'Algérie. La délégation algérienne les rencontrera du 21 au 23 mai à Genève."

Lors du 11e round des négociations multilatérales tenu début avril à Genève, l'Algérie a franchi un grand pas, le processus est "en bonne voie, un douzième round de négociations multilatérales pourrait se tenir en automne."

Sous l'emprise de l'alcool, il charge... un éléphant sauvage

Lorsque des visiteurs se rendent dans les parcs nationaux, il leur est demandé de bien se comporter et de, surtout, respecter les environs. Cependant, cet homme visiblement ivre a vite oublié ce qui lui était demandé et a vite perdu la notion du danger. Sous les encouragements de ses amis, il s'est mis à courir vers un éléphant sauvage pour tenter de le charger.

Cette scène aurait pu coûter la vie à ce jeune homme qui, visiblement ivre, a tenté de charger un éléphant sauvage au Parc national National Kruger d'Afrique du Sud qui abrite près de 12 000 éléphants. "Cours vers lui, cours vers lui, maintenant, cours !", lui lance un de ses amis alors à bord d'un véhicule. En bon ami ivre, le jeune homme d'identité inconnue s'est exécuté. L'homme qui charge, l'éléphant qui fuit. On peut remarquer qu'il s'approche tout doucement de l'animal sauvage. Ce dernier le fixe et semble prêt à passer également à l'offensive. L'homme court alors vers l'éléphant sous les encouragements et les rires de ses amis. L'éléphant fait un pas en avant pour stopper l'homme puis semble surpris que ce dernier n'arrête pas sa course. Après une chute, l'homme court une nouvelle fois vers l'animal sauvage qui fuit. Fier de sa victoire face à un des animaux les plus impressionnants de la vie sauvage, l'homme revient vers le véhicule où ses amis l'attendent et l'accablent.

Recevant plus d'un million de visiteurs par année, le Parc Kruger se doit d'être vigilant quant aux comportements des animaux sauvages avec les humains. En effet, plusieurs fois les véhicules des visiteurs ont été chargés par des éléphants. Mais en ce qui concerne cette séquence, c'est bien un humain qui a tenté d'attaquer un éléphant pour se divertir. Inutile de préciser que cette scène aurait pu tourner au drame. Effectivement, si l'éléphant n'avait pas fait marche arrière, le jeune homme se serait facilement fait piétiner par l'animal et attaquer par les défenses puissantes de celui-ci. Et le véhicule aurait certainement eu le même destin.

De retour de voyage, ils trouvent 20 kilos de cocaïne dans leur valise

Un couple de Toulousains, de retour d'un séjour touristique en Equateur, a eu la surprise de découvrir, dimanche, plus de 20 kilos de cocaïne dans une de ses valises, a-t-on appris, lundi, de sources proches du dossier.

Les sexagénaires ont récupéré dimanche, à l'aéroport Toulouse-Blagnac, une de leurs valises qui manquait à l'appel la veille, à leur arrivée.

En l'ouvrant à leur domicile, ils ont découvert en lieu et place de leurs effets personnels quelque 20 kilos de cocaïne et ont immédiatement alerté la police.

Le service régional de police judiciaire (SRPJ) de Toulouse a été chargé de remonter la piste de la marchandise.

KAMEL REZZAG-BARA, À PROPOS DE L'ASSASSINAT DES 7 MOINES DE TIBHIRINE

« La vérité finit toujours par triompher »

Dix sept ans après l'horrible forfait, l'affaire de l'assassinat des 7 moines français de Tibhirine (Médéa) par le GIA (groupe islamique armé) revient au devant de la scène. C'étaient bel et bien les éléments du GIA qui sont l'auteur de cette basse besogne.

PAR SADEK BELHOUCINE

L'hebdomadaire français *Marianne* a publié dans son dernier numéro les témoignages exclusifs d'anciens terroristes du GIA (Groupe islamique armé) qui ont confirmé leur implication directe dans l'assassinat le 21 mai 1996, des sept moines français de Tibhirine, deux mois après leur enlèvement au monastère de Notre-Dame-de-l'Atlas durant les années du terrorisme. Pour Kamel Rezzag-Bara, conseiller à la Présidence, Rezzag-Bara, invité, hier, de la chaîne III de la Radio nationale, « *ceci ne fait que rétablir la vérité* ». Il rappelle dans ce sens que « *la vérité finit toujours par triompher* » en référence aux témoignages d'anciens terroristes qui ont confirmé leur implication directe dans l'assassinat des 7 moines français de Tibhirine (Médéa) en 1996. Il déclare qu'« *à propos de ce dramatique acte terroriste, des choses ont été dites et des manipulations infâmes ont été faites à l'égard d'institutions algériennes, notamment ses forces de sécurité* ». Il est utile de rappeler que la chaîne française France 3 diffusera le 23 mai courant un documentaire consacré à cette tragédie. S'appuyant



Kamel Rezzag-Bara

sur ce documentaire l'hebdomadaire a consacré sa rubrique « *Evenement* » à cette tragédie, sous le titre *La vérité sur l'assassinat des moines de Tibhirine*, signé par Martine Gozlan. Par ailleurs et toujours dans le contexte du terrorisme, Kamel Rezzag Bara confie que L'Algérie souhaite rendre « *plus contraignante* » à l'égard des Etats, la prohibition du paiement de rançons aux groupes terroristes, relevant que « *certaines pays, mettant en avant la préservation des vies des otages et, poussés par les très fortes pressions de leurs opinions publiques, ne veulent pas être contraints par un dispositif restrictif* ». Il insiste sur le fait que « *pour être dans la logique du rejet du financement du terrorisme il faut aller jusqu'au bout et rendre plus contraignante la prohibition du paiement de rançons aux groupes terroristes* ». Il remarque dans ce cadre que la plupart des pays, y compris l'Algérie soutenue notamment par la Grande-

Bretagne, « *estiment que si on paye les rançons, c'est la voie ouverte à encore plus de prise d'otages et à la facilitation du financement du terrorisme* ». Il estime que depuis 2003, environ 150 millions d'euros de rançons auraient été versés aux groupes de terroristes activant dans la région du Sahel. Ne niant pas qu'« *il faut prendre en considération l'aspect humain* » qui est, selon lui, « *très important* », il juge qu'« *il est aussi central que les Etats prennent l'engagement de ne pas payer les rançons aux groupes terroristes* ». Rezzag-Bara révèle que la Grande-Bretagne présentera, lors du prochain sommet du G8 prévu en Irlande du Nord, une initiative pour ramener les autres pays du groupe à s'engager à ne pas verser des rançons aux groupes terroristes. Il s'est d'ailleurs félicité de l'engagement pris par le Conseil de sécurité de l'ONU lors de sa réunion de lundi dernier où il s'est déclaré « *résolu* »

à lutter contre le versement de rançons dans les prises d'otages en prenant acte du « *Mémorandum d'Alger* ». Selon lui, « *c'est une victoire qui vient renforcer les étapes que nous avons franchies depuis 4 ans quand nous avons lancé cette initiative pour l'incrimination des paiements de rançons aux groupes terroristes* ». Le Mémorandum d'Alger, explique Rezzag-Bara, est l'œuvre de l'Algérie et des Etats-Unis qui avaient engagé une réflexion à Alger en 2012 qui a abouti à la rédaction de ce document contenant les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre des rançons par des terroristes et l'élimination des avantages qui en découlent. Il s'est félicité aussi que ce Mémorandum avait été adopté lors de la réunion du Forum global contre le terrorisme (FGCT) tenue à Abu Dhabi (Emirats arabes unis) à la fin de l'année dernière.

S. B.

REZZAG-BARA PARLE DE LA SANTÉ DE BOUTEFLIKA

« Le président de la République va bien »

Il est le deuxième officiel à parler de la santé du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Après le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, c'est un conseiller à la présidence de la République Kamel Rezzag-Bara qui évoque ce sujet. Tout aussi laconique que le Premier ministre qui a affirmé à partir de Laghouat où il était en visite de travail, samedi dernier, que le chef de l'Etat « *se portait bien* », et suivait en permanence les dossiers et questions d'intérêt national. Kamel Rezzag-Bara a rassuré, hier, sur les ondes de la Radio nationale chaîne III, que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, « *va bien* ». A une nuance près, c'est exactement dans les mêmes termes que Abdelmalek Sellal a rassuré les Algériens sur l'état de santé du chef de l'Etat sans toutefois se hasarder à fournir une quelconque indication sur la date pour son retour au pays. Le conseiller à la Présidence, lui, dans son intervention à la chaîne III évoque le retour du président de la République en Algérie. « *A ma connaissance, il va bien et inshallah il reviendra très bientôt parmi nous en bonne forme* », a déclaré Rezzag-Bara.

S. B.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE CRIME
TRANSNATIONAL ORGANISÉ

Medelci : « L'Algérie poursuivra ses efforts »

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a affirmé, hier, à Bruxelles que l'Algérie poursuivra ses efforts dans la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé et pour renforcer la sécurité des frontières.

« *Mon pays poursuivra ses efforts, déjà considérables, pour apporter sa contribution à la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé, notamment le trafic de drogues et pour renforcer la sécurité de nos frontières* », a indiqué M. Medelci dans une déclaration lors de la conférence de haut niveau sur le développement du Mali où il représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Il a souligné que l'engagement de la communauté internationale pour le développement durable du Mali et le soutien au plan de relance économique doivent se conjuguer aux autres efforts régionaux auxquels l'Algérie participe activement.

Le chef de la diplomatie algérienne a rappelé que l'Algérie a toujours manifesté une solidarité « *effective* » et « *concrète* » avec le Mali.

Il a, à cet égard, indiqué que depuis le début de la crise, « *l'Algérie a apporté une aide financière directe, assuré la formation et le renforcement des capacités de l'armée et des forces de sécurité du Mali, procédé à d'importantes fournitures d'équipements et de matériels au profit de l'armée malienne et livré du matériel pour la sécurisation des sites sensibles dans la capitale Bamako* ».

M. Medelci a évoqué aussi l'aide humanitaire de l'Algérie au profit des populations déplacées dans le sud du Mali et des réfugiés maliens dans les pays limitrophes.

Saluant la pertinence du « *Plan pour la Relance durable du Mali 2013-2014* » et du processus ayant présidé à son élaboration, l'orateur a précisé que l'Algérie s'engageait à renforcer, dans le cadre des mécanismes de coopération bilatérale avec le Mali, le niveau de ses soutiens concrets qui, d'ailleurs, ont déjà été revus à la hausse depuis le début de la crise.

A propos de la conférence, M. Medelci a salué l'initiative de tenir une conférence internationale autour des problématiques du développement et de la sécurité au Mali, précisant qu'elle s'inscrivait dans la logique d'indivisibilité entre ces deux facteurs, que l'Algérie a toujours promue, et qui a été au centre des préoccupations de la conférence qu'a abritée l'Algérie en septembre 2011, et qui avait regroupé les pays du Champ et leurs partenaires.

Il a ajouté que cette conférence venait accompagner, pour les soutenir, les initiatives majeures prises par le gouvernement malien dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route, notamment les volets éminemment politiques à travers l'organisation des élections et la mise en place d'un dialogue inclusif, soulignant qu'il s'agit d'autant d'étapes pour le rétablissement de la démocratie et pour la consolidation de l'unité nationale.

L. B.

SOUS LA PLUME

Un engagement inaltérable

PAR SORAYA HAKIM

L'Algérie a réitéré maintes fois son appel à la criminalisation du paiement des rançons aux groupes terroristes. Un appel solennel du haut de la tribune du Conseil de sécurité de l'Onu qui est resté sourd chez certains pays européens. Les Etats-Unis ont adhéré à la démarche de l'Algérie en invitant eux aussi, la communauté internationale à ne pas verser des rançons exigées par les terroristes pour la libération d'otages. Dans un deuxième temps, la Grande Bretagne a, elle aussi, partagé la même position que l'Algérie et c'est tout. Les pays européens sont de bien mauvais élèves et continuent de verser des millions d'euros à des groupes islamistes. Boko Haram qui a enlevé une famille française au Cameroun libérée moyennant 7 millions de dollars alors que le président Hollande avait opté pour le non versement des rançons ce qui a quelque peu contrarié la ligne de conduite de Paris. C'est pourquoi l'Algérie veut rendre plus contraignante la prohibition de paiement de rançons aux groupes terroristes seule manière de tarir leur ressource

financière. Pour preuve, la conduite tenue par l'Algérie dans l'attentat de Tiguentourine qui n'a pas cédé au chantage des djihadistes. Sur le plan du terrorisme, notre pays qui se veut une locomotive, va proposer une nouvelle initiative dans la stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme.

« Il faut lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Instaurer des mécanismes pour le développement des économies qui garantissent la stabilité des pays voisins. Aujourd'hui terrorisme se conjugue avec criminalité transnationale organisée. »

Même si le conseiller à la Présidence n'a pas donné de détails, la sécurisation des frontières et la circulation des armes sont et seront les priorités nécessaires mais pas suffisantes. Il faudra aussi lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

Instaurer des mécanismes pour le développement des économies qui garantissent la stabilité des pays voisins. Aujourd'hui terrorisme se conjugue avec criminalité transnationale organisée. Notre pays s'est inscrit dans la logique du rejet du financement du terrorisme. L'Algérie tient bon. Elle aussi a sa part d'otages au Mali, les diplomates enlevés à Gao sont toujours retenus. Elle garde l'espoir de les voir libres sains et saufs.

S. H.

VIANDES BLANCHES, L'ONAB L'ASSURE

Du poulet à la portée du consommateur

L'Office national de production d'aliment de bétail (Onab), également producteur de viandes blanches, a mobilisé les moyens logistiques pour commercialiser le poulet au niveau national, notamment durant le mois de ramadhan prochain, c'est ce qu'a annoncé le groupe.

PAR RAYAN NASSIM

"L'office prévoit 600 points de vente franchisés sur le territoire national pour faire parvenir son produit à toute la population jusqu'au sud du pays", a affirmé le P-dg de l'office, Lembarek Yahia.

Cet opérateur public est en contact avec les responsables des wilayas pour recenser des locaux de vente et des espaces de froid au profit des jeunes pour commercialiser du poulet congelé durant le mois de ramadhan qui devrait commencer au début de la deuxième semaine de juillet.

C'est la troisième année consécutive que l'Onab organise ce genre d'opération pour écouler un stock de poulet d'environ 10.000 tonnes durant le mois de ramad-



Les prix du poulet seront abordables pendant le mois de ramadhan.

han. L'Onab a saisi l'opportunité de la disponibilité des viandes blanches sur le marché pour augmenter ses stocks et étendre son réseau de commercialisation.

"On est en train de louer tous les espaces de froid existants à l'échelle nationale pour stocker du poulet et participer à la régulation de la filière avicole", affirme M. Yahia.

L'Office, qui a commencé à stocker du poulet depuis février dernier, en a écoulé déjà 3.000 tonnes sur le marché et dispose encore de plus de 5.000 tonnes. Ce

stock continuuel a été constitué par des achats sur le marché libre à des prix rémunérateurs (165 DA/kg vif) en plus de la production récupérée dans le cadre du système de régulation dit "la triangulaire" à un prix qui varie entre 180 et 200 DA/kg du poulet vif.

Dans ce dispositif, qui concerne unique-

ment le poulet, l'Office fédère autour de ses treize abattoirs les éleveurs, en leur fournissant le poussin de chair et l'aliment qu'ils remboursent par la production. "Le rôle de l'éleveur se limite à produire du bon poulet et faire un bon élevage", note ce responsable.

Des prix abordables

La suppression, en août dernier, de la TVA et des droits de douanes sur les matières premières importées (maïs et soja) a encouragé les aviculteurs (reproducteurs et éleveurs) à mettre en place des élevages. Cet engouement s'est répercuté positivement sur la production, puisque l'offre a substantiellement augmenté sur le marché avec, pour conséquence, une chute importante des prix.

La production du poulet devrait atteindre 800.000 tonnes en 2013 contre

600.000 tonnes en 2012, selon les chiffres du ministère de l'Agriculture, ce qui va porter le ratio annuel de viande blanche par habitant de 16 kg à 20 kg. Mais l'objectif serait d'atteindre 30 à 40 kg à moyen terme.

L'Onab, à lui seul, dispose d'une vingtaine de couvoirs au niveau national représentant un élevage d'un million de reproducteurs chair. Il a mis en place un comité qui suit les éleveurs qui lui sont affiliés pour améliorer leurs performances techniques. Cet opérateur vient aussi de signer une convention avec l'Ecole nationale vétérinaire pour encadrer ses vétérinaires.

Outre l'amélioration des performances, les éleveurs exerçant dans l'informel sont appelés à intégrer le secteur formel pour tirer profit des dispositifs d'aide offerts par l'Etat en vue de pérenniser la filière avicole nationale dont le chiffre d'affaires a atteint 2,5 milliards de dollars en 2012.

L'Algérie est un pays autosuffisant en viandes blanches. Cette activité compte 35.000 éleveurs et entre 100.000 et 300.000 emplois directs et indirects et 330 fabricants d'aliments, selon les chiffres du ministère de l'Agriculture.

R. N.

200.000 SACHETS DE «CHEMA» SAISIS

Démantèlement du plus grand réseau de trafic de tabac à chiquer à Alger

PAR LOTFI ITOU

Six présumés trafiquants de tabac à chiquer ont été arrêtés, avant-hier, par la Police judiciaire d'Alger suite à une longue enquête ayant permis de dévoiler un grand trafic de «chema» contre-faite et la saisie de près de 200 000 sachets stockés à travers trois wilayas du centre du pays, rapporte un communiqué de la sûreté de wilaya d'Alger (SWA). Selon le communiqué, l'affaire remonte au 14 mai passé lorsque les services de police judiciaire de la SWA, ont mis fin à la fabrication et la commercialisation de tabac à chiquer contrefait de marque «d'emprunt», faisant référence aux marques existantes sur le

marché, et d'une valeur marchande avoisinant les onze millions (11.000.000) de dinars. Ce tabac, explique le communiqué de la SWA, obtenu par l'association de matières considérées «non cuites», (certainement nuisibles à la santé des consommateurs), sans que les normes de fabrication et de conservation, n'y soient observées, tant en ce qui concerne le papier qui le renferme, que le tabac proprement dit, et ce, depuis environ sept mois, et donc qualifié de non conforme par le laboratoire de la SNTA, compétent en la matière. Les investigations entreprises, ont permis l'arrestation de six présumés auteurs, et la saisie d'une quantité considérable (566 cartons contenant 195.744

sachets et boîtes) fabriquée et entreposée dans des aires de stockage situées notamment dans les wilayas d'Alger (Dar El Beida), Blida (Chebli) et Boumerdès (Khemis El Khechna). Les perquisitions effectuées au sein de ces entrepôts, ont permis également, en dehors de la quantité de tabac emballé d'une part, et celle renfermée dans des boîtes à «chique», d'autre part, la saisie de quatre véhicules utilitaires, servant de moyens de transport de la marchandise. Déférés avant-hier, par devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, deux d'entre les six prévenus ont été placés sous mandat de dépôt, quant aux quatre autres ils ont été mis sous contrôle judiciaire. L. I.

INELEC DE BOUMERDÈS

Grève des étudiants de 3^e année pour réclamer le Master

PAR TAHAR OUNAS

Les étudiants de troisième année LMD de l'Institut de génie électrique et électronique (Inelec) de l'université M'hamed Bougara de Boumerdès (UMBB) ont entamé, depuis avant-hier, un large mouvement de grève pour réclamer l'instauration du Master dans leur établissement. Ce sont les étudiants de la première promotion dudit Institut qui ont organisé cette action de protestation pour dénoncer, également, les promesses non tenues des responsables quant à la poursuite des études en Master. «La situation est très alarmante et notre cursus est menacé à ce stade de cycle en raison de l'absence d'un Master », nous dira un étudiant. Et d'ajouter : «Nous sommes préoccupés par

cette situation de flou d'autant que nous sommes destinés à un avenir prometteur car nous avons été choisis pour intégrer un tel Institut national et voila c'est l'im-passe car, à la fin de l'année, en juin prochain, nous allons avoir un diplôme simple d'une licence académique sans spécialité et sans aucun Master garanti». Pour attirer l'attention des responsables de l'administration, les contestataires ont accroché sur les murs et le portail de l'Institut plusieurs banderoles et pancartes sur lesquelles nous pouvions lire «Master garanti »,

«Master, un droit, nous ne voulons pas de fausses promesses ». Dans la matinée d'hier, les manifestants ont observé un sit-in devant le portail principal de

l'INELEC, pour appuyer leur revendication et se faire entendre. Ils ont réclamé, également, l'assurance de préserver le Master pour les autres promotions notamment 2011 et 2012. Dans une déclaration dont Midi libre dispose d'une copie, les étudiants ont « tenté, par le passé de résoudre cette question par la voie pacifique, mais en vain ». Et devant le silence affiché par les responsables concernés, « les étudiants ne peuvent pas rester indifférents et doivent lutter pour leur avenir ». « Faire la grève est la dernière carte à jouer pour faire valoir nos droits », lit-on dans le même document. Les étudiants ont menacé de poursuivre le mouvement de la grève jusqu'à satisfaction de leur revendication. T. O.

SELON UNE ÉTUDE DE L'ASSOCIATION IQRAA 19,2 % des Algériens sont analphabètes

Le taux d'analphabétisme en Algérie est actuellement de 19,2 %, a affirmé, mercredi à Aïn Temouchent, la présidente de l'association "Iqraa", Aïcha Barki.

Ce taux a été calculé sur la base d'une étude entreprise par l'association sur les 50 années de lutte contre ce fléau menée par les pouvoirs publics, a indiqué Mme Barki, en marge de la présentation du dernier ouvrage de l'association intitulé Mes droits et devoirs au sein de l'établissement pénitentiaire.

"Beaucoup de choses restent à faire pour atteindre l'objectif fixé à 11% d'analphabètes en 2015", a-t-elle déclaré rappelant que, dans les années 90, ce taux était de 43,90%.

La présidente de l'association "Iqraa" a, dans ce contexte, appelé à l'intensification des efforts au cours des deux prochaines années afin de ramener le taux d'analphabétisme à 11% à l'horizon 2015.

Abritée par la bibliothèque "Malek Bennabi", la cérémonie de présentation du livre de l'association s'est déroulée en présence de responsables du mouvement associatif de plusieurs wilayas dans l'ouest du pays.

En application de son programme "Apprendre utile", cette association a publié, depuis 1998, une série de livres visant la lutte contre l'analphabétisation, a indiqué sa présidente.

Publié en collaboration avec la direction générale de l'administration pénitentiaire et de réinsertion du ministère de la Justice, ce livre, réalisé par des experts du ministère de l'Education nationale, tend, essentiellement, à informer les détenus au sein des établissements pénitentiaires de leurs droits et devoirs pendant et après la détention, a-t-elle souligné.

APS

SIT-IN DEVANT LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Les médecins toujours en colère

L'intersyndicale des professionnels de la santé publique (IPSP) a achevé hier son troisième jour de grève en organisant dans la matinée un sit-in devant le ministère de la Santé à Alger.

PAR LARBI GRAÏNE

Le rassemblement a prouvé que la mobilisation des blouses blanches n'a pas faibli. Malgré la dégradation des conditions météorologiques, les praticiens de la santé étaient autant nombreux que lors du rassemblement du 8 mai dernier. Sous une pluie battante, ils ont hissé des pancartes appelant à la prise en charge des problèmes inhérents à la profession. Quatre syndicats encadrent ce mouvement de protestation, il s'agit de ceux des généralistes (SNPSP), des spécialistes (SNPSSP) des enseignants paramédicaux (SNPEPM) et des psychologues (Snapsy). Une rangée de cars de police a séparé les grévistes du département d'Abdelaziz Ziari. Selon des témoignages recueillis sur place, un incident a failli provoquer une désorganisation du rassemblement lorsque des policiers ont procédé à la pose de sabots sur des véhicules stationnés et appartenant aux grévistes, aux abords de la place où se tenait le sit-in. « C'est de la provocation, ça ne gêne personne, on trouve le moyen de mettre des sabots afin

d'embarquer des voitures. Mais la véritable question n'est pas là, la tutelle est sommée d'apporter des solutions à des problèmes qui remontent à des années. Aujourd'hui, on peut casser la grève, mais ça va revenir, on est en train de différer des solutions et les responsables n'arrivent pas à admettre qu'on a assez des promesses non tenues et qu'on a assez du mépris », fulmine le Dr Lyès Merabet, président du SNPSP. Et de s'interroger : « Qu'a fait le ministre de la Santé, qui depuis 8 mois est assis sur son fauteuil et qu'est-ce qui lui interdit de se manifester alors que tous les secteurs de la santé sont paralysés ? ». Le Dr Merabet accuse le ministre Ziari « de monter la population contre les praticiens de la santé » jugeant que « le ministre de la Santé ment devant les citoyens lambda en leur tenant un discours qui consiste à dire : voilà on a résolu les problèmes des médecins et maintenant on ne comprend pourquoi malgré les efforts consentis à leur égard ils poursuivent leur débrayage ». Selon le Dr Merabet « la démarche n° 1 du ministre est d'emmener les citoyens à s'en prendre violemment aux professionnels de la santé ». Et d'a-



Photo : Kheira Rachida Negab

jouter « malheureusement pas plus tard qu'hier, il y avait des agressions au niveau de l'hôpital Beni Messous, où deux médecins des urgences ont été agressés par des citoyens ». Notre interlocuteur signale un autre incident survenu « avant-hier à l'hôpital de Kaïs, dans la wilaya de Khenchela » Selon lui « des gens ont failli lyncher des professionnels de la santé ». De tous les chefs de syndicats de l'Intersyndicale de la santé, seul Hachemi Mecheri, président du SNPEPM affirme avoir reçu une convocation de la part de la tutelle.

« Nous avons été destinataires d'un courrier du ministère de la Santé pour nous recevoir demain (aujourd'hui, NDLR), on s'est concerté avec nos partenaires de l'intersyndicale, nous allons nous y rendre, si on nous fait des propositions satisfaisantes, nous retournerons à la base qui va décider, sinon nous restons dans la protestation », nous dira Hachemi Mecheri. Selon lui « tant qu'on ne con-

nait pas le contenu des discussions, on ne peut préjuger des intentions de la tutelle ». Le Dr Mohamed Yousfi, président du SNPSSP, balaye d'un revers de la main les accusations d'abandon du malade, laissant entendre que c'est la tutelle qui en est responsable « on est toujours dans les pénuries des médicaments, les dysfonctionnements et la corruption » tempête-t-il. Il accuse le ministère de ne pas s'être soucié du service minimum car a-t-il argué, « la tutelle se devait de nous convoquer pour fixer les modalités du service minimum dans le cadre d'une réunion de conciliation ». « Le problème, c'est tout un gouvernement qui campe sur ses positions, ce n'est pas raisonnable de dire aux grévistes que les autorités ne peuvent amender un statut ou un règlement sans y apporter les arguments nécessaires, nous sommes des partenaires sociaux et les responsables se doivent de nous convaincre », soutient pour sa part Khaled Keddad, président du Snapsy. **L. G.**

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

Le CNASPS algérien reçu par des membres du Congrès

PAR LAKHDARI BRAHIM

Une délégation du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) a été reçue mardi à Washington par des membres du Congrès des Etats-Unis ainsi que par des ONG américaines qui soutiennent la cause sahraouie, dans le cadre d'une visite qui se poursuivra à New York et à Boston.

La délégation algérienne, composée du vice-président du CNASPS, Tayeb Zitouni, et d'un membre de ce comité, Hassiba Boulmerka, a rencontré successivement des membres démocrates et républicains de la Chambre des représentants, ainsi que la présidente de la fonda-

tion US-Western Sahara, Suzanne Scholte, et la directrice des plaidoiries de la fondation RFKennedy Center pour la justice et les droits de l'Homme, Marselha Gonçalves Margerin.

Lors de ces rencontres, la délégation du CNASPS s'est entretenue du dossier du Sahara occidental avec ses interlocuteurs américains tout en les saluant pour les efforts intenses qu'ils continuent de déployer, depuis plusieurs années, pour défendre la cause sahraouie auprès du gouvernement américain, a indiqué à l'APS M. Zitouni, qui est aussi le vice-président du Comité exécutif des cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (Cglua). A ce propos, il s'est félicité que pour la pre-

mière fois, le gouvernement de la première puissance mondiale eut initié un projet de résolution au niveau du Conseil de sécurité demandant l'introduction au sein de la Minurso du mécanisme de la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé. Même si ce projet de résolution n'a, finalement, pas été retenu en raison de son blocage par certaines parties, "cela ne peut être considéré comme un échec puisque la question des droits de l'Homme des Sahraouis sera, désormais, suivie de plus près" à la faveur de l'appel soutenu de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité à renforcer et à promouvoir la protection des droits de l'Homme au Sahara occidental et à élaborer

er et à appliquer des mesures indépendantes et crédibles pour assurer le plein respect des droits de l'Homme des Sahraouis. Précisant que le retrait de l'initiative américaine "ne résulte ni d'un abandon ni d'un changement dans la position des Etats-Unis mais plutôt d'un blocage par certaines parties à l'Onu", M. Zitouni a fait savoir que ses

interlocuteurs américains qu'il a rencontrés entendent poursuivre leur action afin que l'initiative américaine soit relancée l'année prochaine au niveau de l'organe de décision des Nations unies lors de son examen de la question sahraouie.

Par ailleurs, le représentant du mené par des élus et ONG américains en faveur de la question sahraouie avait amené le Congrès à adopter, en 2011, une loi qui conditionne l'octroi de l'aide militaire américaine au Maroc par le respect des droits de l'Homme au Sahara occidental.

Après sa visite dans la capitale fédérale américaine, la délégation du CNASPS se rendra d'abord à New York où elle rencontrera notamment les ambassadeurs-représentants permanents de plusieurs pays membres de l'Onu et aussi à Boston où il seront reçus notamment par le maire de cette ville de l'Etat du Massachusetts.

Il s'agira d'exprimer la solidarité du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, qui est aussi l'émanation de la société civile algérienne dans toutes ses composantes, aux victimes de cet attentat, a-t-elle insisté.

A la faveur de cette visite, la délégation algérienne va offrir des ouvrages littéraires et des produits de l'artisanat algérien à la bibliothèque et musée John F. Kennedy dont une partie avait été incendiée le jour même de l'attentat terroriste du 15 avril dernier mais sans qu'il y ait un lien avec cette attaque. **L. B.**

GESTION DES MOSQUÉES

Projet de classification pour l'élaboration d'une nouvelle carte

PAR RAYAN NASSIM

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a présenté dernièrement au secrétariat général du gouvernement un projet de classification des mosquées dans le but d'élaborer une nouvelle carte des mosquées. L'inspecteur général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a précisé que le projet en question visait "l'actualisation du décret exécutif de 1990 relatif à la construction, l'organisation et la gestion des mosquées" que le ministère a estimé "nécessaire d'enrichir". Le projet prévoit de placer toutes les mosquées du pays sous l'égide de la Mosquée d'Alger et la création d'un "Conseil national d'orientation religieuse". La mosquée d'Alger supervisera les mosquées dites "pôles" au niveau

wilayal soit 48 mosquées au total dans tout le pays. Les imams connus pour leur compétence seront désignés à la tête de ces mosquées qui seront construites par l'Etat avec la contribution de bienfaiteurs. Chacune de ces mosquées comprend une salle de prière pouvant accueillir 10.000 fidèles, une école coranique, une salle de conférences, des salles de cours, une bibliothèque et sera dotée des moyens de communication (lignes téléphoniques et Internet), selon Mohamed Aïssa. L'imam de la mosquée pôle, également membre du Conseil national d'orientation au niveau de la mosquée d'Alger, aura pour tâche l'amélioration du niveau des imams qui exercent dans les autres mosquées de la wilaya. Les mosquées nationales, les mosquées locales qui assurent la prière du vendredi seront chapeautées par la mosquée

pôle. Ce projet appelé au ministère "Projet de réforme de la chose religieuse" intervient suite à la constatation de la multiplicité des prêches dispensés dans les mosquées sans référents communs, selon la même source. Il a été donc convenu, a-t-il ajouté, de réfléchir à l'élaboration d'un projet de réglementation du fonctionnement de la mosquée en créant des instances consultatives loin de l'administration et un espace de concertation et d'orientation impliquant des imams, des enseignants universitaires, des docteurs de la foi et des cheikh de zaouiâs.

Ce travail facilitera, selon M. Aïssa, la désignation des imams diplômés des instituts de formation et améliorera la gestion de la carte des mosquées et le prêche et permettra de réaliser les objectifs tracés au niveau des conseils scientifiques. **R. N.**

PARTENARIAT ANDPME-NEDJMA POUR LA CRÉATION
DES START-UP TECHNOLOGIQUES

Lancement officiel du programme «tStart»

L'Agence nationale de développement de la petite et moyenne entreprise (ANDPME) et Nedjma annoncent le lancement officiel du programme «tStart» (Programme algérien des start-up technologiques) visant à soutenir les jeunes entrepreneurs et porteurs d'idées innovantes dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication à concrétiser leurs projets.

Le programme tStart constitue la première étape de la feuille de route mise en place par l'ANDPME et Nedjma dans le cadre de l'application de la convention portant « Partenariat sur l'innovation et le soutien technologique aux entreprises » (PISTE) signée par les deux parties en mars dernier en présence de Chérif Rahmani, ministre de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise, et de la Promotion de l'investissement. « tStart » est un programme mis en œuvre par l'ANPME et Nedjma pour soutenir la création et le développement de start-up technologiques innovantes. Premier du genre en Algérie, ce programme vise à permettre à des jeunes porteurs de projets de bénéficier de sessions d'information et de formation sur tout le territoire national afin de leur permettre de formaliser leurs idées en business plan et d'être mis en relation avec d'éminents experts nationaux et internationaux. Les projets les plus innovants bénéficieront d'une incubation physique et virtuelle jusqu'à ce qu'ils atteignent leur stade de viabilité économique.

Après, Alger, Biskra et Tlemcen, des sessions d'information et de formation seront organisées selon le calendrier suivant : Université des Sciences et des Technologies d'Oran (USTO) le jeudi 16 mai, Université de Ouargla le lundi 20 mai, à Bejaïa le dimanche 26 mai et à Djelfa le 2 juin prochain. D'autres dates seront communiquées ultérieurement.

« tStart » comprend une compétition de plan d'affaires (business plans) dont les lauréats bénéficieront d'une incubation et d'un mentorat d'experts nationaux et internationaux durant la phase de lancement de leur projet avec l'appui technologique et financier de l'ANDPME et de Nedjma.

Un portail dédié (www.tstart.dz) est mis en place pour permettre aux jeunes porteurs de projets de s'inscrire et de présenter leurs business plans. Ces derniers seront évalués par le comité d'experts qui sélectionnera à l'issue de la compétition les projets éligibles à la phase d'incubation.

À l'occasion du lancement du programme « tStart » le directeur général de l'ANDPME, Rachid Moussaoui, a déclaré : « Le lancement



de tStart constitue une étape charnière dans la mise en œuvre de la feuille de route que nous avons mise en place avec notre partenaire Nedjma. Ce programme inédit est une opportunité pour les jeunes porteurs de projets de voir leurs idées soutenues et encouragées afin de créer leurs start-up technologiques. L'innovation technologique est un puissant levier de croissance et de créations d'emplois qualifiés. Les retours pour l'économie nationale sont donc potentiellement importants. »

Pour sa part, le directeur général de Nedjma, Joseph Ged, a affirmé : « Nous sommes heureux de voir notre partenariat avec l'ANDPME prendre forme rapidement à travers le programme tStart, qui constitue une étape clé et une amorce déterminante pour l'ensemble de notre partenariat. Nedjma est fière d'apporter son savoir-faire et son expertise dans le domaine des TIC

pour aider les jeunes entrepreneurs algériens porteurs de projets innovants à créer leur start-up. Nous mettons nos moyens à la disposition des jeunes créateurs en leur adressant un message fort : vos idées d'aujourd'hui sont la réalité de demain. Nous resterons convaincus du potentiel et de la créativité exceptionnelle des jeunes algériens qui contribueront, à travers tStart, à l'émergence d'un tissu d'entreprises algériennes innovantes. » Pour rappel, la convention portant « Partenariat sur l'innovation et le soutien technologique aux entreprises » signée entre l'ANDPME et Nedjma a pour principaux objectifs le renforcement et la densification du tissu entrepreneurial et industriel dans les nouvelles technologies ainsi que la facilitation du démarrage de start-up algériennes dans le domaine des TIC.

FISCALITÉ ORDINAIRE AFFECTÉE AU BUDGET DE L'ETAT EN HAUSSE

Une croissance due à l'augmentation des importations

La fiscalité ordinaire affectée au budget de l'Etat en janvier et février derniers a atteint 300 milliards DA (4 milliards dollars), en hausse de 11% par rapport à la même période de 2012 selon le ministère des Finances. Le taux de recouvrement par rapport aux objectifs de la loi de finances pour 2013 est de 97%, selon la Direction générale des impôts (DGI). Les résultats des deux premiers mois de l'année ne reflètent cependant pas la tendance des recouvrements en 2013 car les soldes de liquidation, l'IRG sur les

autres activités et l'IBS de l'année 2012, notamment, sont liquidés jusqu'au 30 avril de l'année, a tenu à expliquer la source de la DGI. La fiscalité interne de la DGI, est passée de 170,8 milliards (mds) DA durant les deux premiers mois de 2012 à 156,2 mds DA durant la même période de 2013, soit une moins value de 14,6 mds DA, détaille la même source.

Ce manque à gagner s'explique par la baisse du montant de l'IRG sur salaires perçu sur les rappels versés au cours de l'année

2012, selon la DGI qui précise que les recettes fiscales qu'elle collecte devraient se consolider au cours des prochains mois, particulièrement au niveau des contributions directes rapporte l'APS. La fiscalité collectée à l'importation a été par ailleurs de 140,3 mds DA en janvier et février derniers, en hausse de 43,6 mds DA par rapport à la même période de 2012.

Cette croissance est directement liée à l'augmentation du niveau des importations de l'Algérie, explique la DGI. Les droits de

douanes, composant cette fiscalité, sont ainsi passés de 43,5 mds DA en janvier et février de 2012 à 70,1 mds DA en 2013 alors que la TVA à l'importation augmentait à 68,4 mds DA en 2013 contre 51,9 mds DA en 2012, a encore détaillé la même source.

La fiscalité pétrolière a, de son côté, atteint 627,65 mds DA (8,2 mds de dollars) durant les deux premiers mois de l'année, avait informé le ministère des Finances récemment.

RELANCE DU SECTEUR UNDUSTRIEL

Le gouvernement déterminé à soutenir les entreprises

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le gouvernement est déterminé à soutenir les entreprises publiques et privées afin de promouvoir la produc-

**CÉLÉBRATION DU CINQUANTAIRE
DE L'UNION AFRICAINE**

**Forum d'affaires
les 24 et 25 mai
à Addis-Abeba**

Un forum d'affaires regroupant des opérateurs économiques africains se tiendra les 24 et 25 mai à Addis Abeba (Ethiopie) en marge de la célébration du cinquantenaire de l'Union africaine (UA), a-t-on appris mercredi auprès de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie. "En marge de la célébration du cinquantenaire de l'UA et du sommet des chefs d'Etat qui se tiendra à cette occasion, un important forum d'affaires sera organisé les 24 et 25 mai à Addis-Abeba et regroupera les hommes d'affaires et les chefs d'entreprises du continent", a annoncé la Caci sur son site internet. Selon la Caci, ce rendez-vous économique représente "une plateforme pour la promotion des échanges et des investissements régionaux" et permettra aux participants "d'établir des relations d'affaires et d'explorer les opportunités de coopération et d'échange existantes dans

tion nationale et relancer le secteur industriel, a affirmé mardi à Alger le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Cherif Rahmani.

Plusieurs actions sont déjà engagées par le gouvernement dans le sens de l'amélioration de la qualité de la production nationale. Il s'agit, entre autres, d'accords de coopération signés par des entreprises nationales et étrangères dans différents secteurs comme l'industrie mécanique, le textile, la chimie et l'agroalimentaire a affirmé Chérif Rahmani. Estimant que la relance du secteur industriel constitue "une cause nationale" à laquelle tous les acteurs doivent adhérer, M. Rahmani a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité et la compétitivité du produit algérien. A cet effet, il a défendu la politique économique

de l'Algérie, notamment la règle 51/49% régissant l'investissement étranger contestée par certains investisseurs qui la perçoivent comme "une sorte de protectionnisme". De son côté, le secrétaire d'Etat chargé de la Prospective et des Statistiques, Bachir Messaitfa, a appelé les producteurs nationaux à "adapter leurs produits au modèle de consommation nationale et aussi les exigences de compétitivité internationale". Evoquant l'action de son département à l'effet de soutenir le secteur industriel national, M. Messaitfa a indiqué que cette action s'articulait autour de l'amélioration de la gouvernance économique et de l'organisation du management de l'entreprise. Intervenant à son tour lors de la rencontre, le secrétaire général de la centrale syndicale UGTA,

14^E ÉDITION DU SITEV

Tourisme interne "une priorité nationale"

La 14e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), prévue du 16 au 19 mai au Palais des expositions, à Alger, sera placée sous le thème "le tourisme interne, une priorité nationale", a indiqué, mardi, l'Office national du tourisme (ONT). Ce salon s'inscrit dans la perspective d'incitation des nationaux à "opter pour des vacances et des séjours de détente, de loisirs et de découverte à l'in-

térieur du pays, conformément aux actions préconisées dans la stratégie de développement retenu comme thème dédié à la manifestation", souligne l'ONT. Avec 199 exposants, dont 14 étrangers provenant de 11 pays, cette manifestation sera un "événement opportun pour tous ceux qui sont à la recherche d'une destination adéquate de vacances notamment durant la prochaine saison estivale", relève la même source. Dans le même cadre, le salon verra l'organisation

Abdelmadjid Sidi Saïd, a lui aussi, prôné le patriotisme économique pour soutenir la production nationale "quitte à alourdir la charge fiscale sur certains produits importés et qui peuvent être fabriqués en Algérie". Le retour au crédit à la consommation a été aussi proposé par le SG de la centrale syndicale comme un moyen pour "stimuler la demande interne". Le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Reda Hamiani, a quant à lui, imputé au secteur informel une grande part de responsabilité de la hausse des importations face au recul de la production nationale. Il a estimé que l'informel a réussi à s'imposer par le biais des réseaux d'importation et de distribution interne, laissant une étroite marge au secteur national formel.

L. B.

d'une série d'activités, dont un workshop regroupant les agences du tourisme et de voyages des régions nord et sud du pays, une rencontre-débat sur la thématique de l'événement et un regroupement d'offices locaux du tourisme. Une rencontre est également prévue, par la même occasion, au profit des représentants des médias et d'agences de voyages, en vue d'"une contribution pour la valorisation et la promotion de l'image de la destination Algérie".

OUVERTURE DE L'EXPOSITION SIPSA ET AGRO EXPO À LA SAFEX

Bensemmane et Hamiani plaident pour la synergie agriculture-agro-industrie

Le président de la Fondation Filaha Innove, Amine Bensemmane, a souligné, hier à la salle de conférences Ali-Maâchi de la Safex, lors de l'ouverture de l'exposition commerciale du Sipsa et Agrofood, au Salon international de l'élevage, de l'agroalimentaire et de l'agroéquipement, que "l'important consiste à éviter les importations massives de viandes rouges, mais il va falloir également encourager la production de la tomate industrielle, cette filière de l'agroalimentaire très importante dans l'Est du pays, en créant une synergie entre l'agriculture et l'agro-industrie".

PAR AMAR AOUIMER

Ce conférencier a précisé que les intervenants dans le secteur de l'agriculture doivent trouver localement les matières premières de la production agricole car en Algérie, la superficie agricole englobe 10% de l'arboriculture (fruits) sans oublier les filières de l'oléiculture et la production fourragère qui peut assurer un rendement nécessaire à la transformation. Il faut également engager la réflexion pour la préférence nationale en renforçant la sécurité alimentaire et en pensant aux consommateurs pour la traçabilité concernant les produits. Le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Réda Hamiani, a indiqué, pour sa part, que "l'essentiel, c'est de construire une relation de connexion intelligente entre l'agroalimentaire et l'industrie". Dans ce registre, le conseiller commercial de l'ambassade d'Autriche à Alger, Markus Haas, fait le point sur la participation des entreprises de son pays à ce salon, en mettant en relief, notamment, les producteurs de lait et les éleveurs. En effet, la mission économique autrichienne en Algérie Advantage Austria organise lors du salon Sipsa-Agri'Sime, du 15 au 18 mai 2013 à la Safex, un stand autrichien regroupant six sociétés autrichi-

ennes dans les domaines de l'élevage et les machines agricoles. "Lorsque vous vous promenez dans la campagne de la Kabylie, dans les Hauts-Plateaux ou dans les régions de l'est et sud de l'Algérie, vous apercevrez des troupeaux de vaches autrichiennes", a-t-il dit.

Il précise que "l'Autriche a fourni une vache sur quatre à l'Algérie (en valeur) en 2012, ce qui correspond au deuxième fournisseur de bovins du pays. Au cours des 10 dernières années, plus de 70.000 vaches autrichiennes ont été livrées en Algérie". Haas affirme que "la Fleckvieh ou Simmental est la plus répandue en Algérie. Une race mixte (lait et viande) elle est appréciée grâce à sa bonne adaptabilité aux zones climatiques différentes. La "Grauvieh" ou Brune rassemble les races autochtones algériennes et permet ainsi une rentabilité accrue de la production laitière. Mais l'Autriche offre aussi la Holstein, connue pour son rendement laitier élevé".

Ce conseiller ajoute que "dans le cadre de la coopération avec l'Algérie, l'Autriche axe ses efforts sur plusieurs points, non seulement sur la production laitière, mais aussi la fourragère et l'amélioration génétique. Un mémorandum de coopération a été signé à cet effet en 2012 et un plan



Amine Bensemmane.



Réda Hamiani.

détaillé de collaboration est en préparation par l'Autriche". Il indique également que "hors bovins, le secteur du machinisme agricole autrichien est également au rendez-vous au Salon Sipsa. Les machines et outils agricoles fabriqués en Autriche — synonymes de fiabilité et de qualité — couvrent, notamment, les domaines des outils agricoles pour le travail du sol et les techniques de presse et d'emballage de balles". Les six participants autrichiens qui seront placés sous la houlette d'Advantage Austria, sont Agöf, association autrichienne des éleveurs de bovins, Genetic Austria, fournisseur de semences bovines, Göweil, spécialisé dans les machines agricoles et les techniques d'en-

rubannage et de pression, Johann Offner, intervenant dans le bois, outils agricoles, notamment faux, fourches et pioches en fer forgé, Klinger, fournisseur de bovins laitiers et, enfin, Schalk Nutztiere, fournisseur de bovins laitiers.

Markus Haas conclut en soulignant "que l'année 2013 est la neuvième participation autrichienne sur le salon Sipsa – Agrofood, un signe de l'importance que l'Autriche tient à ce secteur clé de l'économie algérienne. En effet, ces 4 jours de salon seront l'occasion pour les visiteurs de découvrir la diversité et la typicité des produits agricoles et agroalimentaires issus de différents domaines".

A. A.

PRÉVISIONS DE CONSTRUCTION DE 800.000 UNITÉS EN 2013 ET 2014

13 sociétés mixtes pour réaliser 120.000 logements

PAR RIAD EL HADI

Les accords de partenariat avec les entreprises espagnoles, portugaises et italiennes ont permis la création de 13 sociétés mixtes qui prendront en charge la réalisation de près de 120.000 logements, a indiqué le président du directoire de la Société de gestion des participations (SGP) Indjab, Abdelmalek Aissiou.

Selon lui, ces sociétés mixtes nouvellement créées sont "prêtes" à réaliser 120.000 unités dans le cadre du programme de logements publics, qui vise la réalisation de près de 800.000 unités en 2013 et 2014. Grâce à ces partenariats, la capacité de réalisation des différentes entreprises filiales d'Indjab qui ne dépassait pas 80.000 logements/an durant ces dernières années, connaîtra en 2013 un "saut quantitatif et qualitatif", a expliqué Aissiou. Les premiers projets de ces joint-ventures seront entamés incessamment pour réaliser près de 20.000 logements dans le cadre des programmes de l'AADL (Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement) et de l'ENPI (l'Entreprise nationale de promotion immobilière). A cet égard, elles prendront en charge à partir du mois de mai la réalisation de 8.000 logements de types "location-vente" à Alger et 12.000 logements promotionnels publics (LPP) à Alger, Oran et Sidi Bel-Abbès. Le premier responsable de cette SGP a expliqué le recours à la création de sociétés mixtes par la nécessité d'améliorer les moyens de réalisation

nationale d'une manière "durable". "La réalisation du volume important inscrit dans le plan de charge de la SGP Indjab a enregistré beaucoup de retard à cause de la faiblesse de nos capacités de réalisation, ce qui a imposé le recours aux étrangers", a-t-il expliqué. Avant d'opter pour des joint-ventures, la SGP Indjab a recouru aux groupements "temporaires" à l'instar des cinq partenariats avec les entreprises iraniennes pour la réalisation de 5.000 logements en 2011. Par contre, ce nouveau

type de partenariat permet le transfert de technologies et du savoir-faire à travers la formation des jeunes Algériens ainsi que l'industrialisation du logement pour une qualité meilleure. Selon le même responsable, l'installation des usines pour la préfabrication de logements permettra la réduction des coûts et des délais. Cependant, beaucoup d'experts ont exprimé à différentes occasions leurs doutes sur efficacité et même l'utilité de ce procédé, estimant qu'il ne fera qu'aug-

menter les importations des équipements et des matériaux de construction. Aissiou a rassuré sur l'efficacité de cette nouvelle option stratégique du secteur de l'habitat, expliquant qu'il ne s'agit pas du préfabriqué lourd utilisé en Algérie dans les années 80 mais d'un système moderne loin des complexités du passé.

La SGP Indjab est constituée de 56 entreprises dont 13 bureaux d'études et quatre groupes de construction.

R. E.

LE PÉTROLE TERMINE EN NETTE BAISSSE À NEW YORK

Le baril cédé à 94,21 dollars

Les prix du brut ont clôturé en nette baisse mardi à New York, minés par des prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), selon lesquelles l'exploitation du pétrole non conventionnel en Amérique du Nord va créer une "onde de choc" sur le marché pétrolier mondial.

Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en juin a cédé 96 cents à 94,21 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Les cours du brut, qui ont glissé sous la barre des 95 dollars le baril dès l'ouverture à New York, ont accentué leur recul en cours de séance, dans un marché hanté de craintes sur l'abondance d'or noir dans le monde, notamment sur le continent nord-américain. "Les prix du brut n'ont pas réussi à se relever après leur faiblesse initiale", en dépit de la nette

avancée des indices de Wall Street en route vers de nouveaux records, "et cela a déclenché un mouvement de ventes techniques qui ont accentué leur baisse", a expliqué Dave Bouckhout, de TD Securities. La tendance à la baisse avait commencé dès le début de la séance après la sortie d'un rapport de l'AIE qui prévoit d'ici 2018 un accroissement de l'offre pétrolière mondiale, emmené par l'Amérique du Nord, devant dépasser l'augmentation de la demande. "Le niveau de croissance de l'offre dans les pays hors Opep, et particulièrement en Amérique du Nord, a été sous-estimé" jusque-là, a noté Bouckhout, ce qui a provoqué un fort tassement des prix après la sortie du rapport. Si la capacité de production de pétrole brut planétaire doit augmenter de 8,3 millions de barils par jour (mbj) entre

2012 et 2018 pour atteindre 103 mbj, la demande devrait augmenter de 6,9 mbj, à 96,68 mbj. Et cette croissance doit provenir pour 6 mbj de pays hors Opep, et parmi ceux-ci, pour 3,9 mbj de l'Amérique du Nord. L'explosion de l'offre en Amérique du Nord est le résultat de l'essor de l'extraction de pétrole de schiste dans le Dakota du Nord notamment et des sables bitumineux dans l'Ouest canadien. "L'Amérique du Nord a déclenché une onde de choc qui se répercute dans le monde entier", a commenté la patronne de l'AIE, Maria van der Hoeven. Les réserves de pétrole brut aux États-Unis, premier consommateur mondial, sont montées début mai à un niveau record depuis 1982, date à laquelle a commencé la publication de statistiques hebdomadaires.

R. E.

SKIKDA, SAISON ESTIVALE

La commune de Collo opère sa mue

La commune de Collo, à l'ouest de Skikda, qui se prépare à accueillir les estivants dès le mois prochain, met les bouchées doubles pour achever de nombreux projets de développement, a-t-on appris auprès de la commune.

Le réaménagement de la corniche, l'amélioration de l'état des chaussées et des trottoirs ainsi que la réalisation de plusieurs structures de services figurent au programme retenu pour cette cité littorale et qui mobilise plus de 300 millions de dinars, a affirmé la même source.

Ces moyens, mis en place au titre des PSD (Programmes sectoriels décentralisés) et des Plans communaux de développement (PCD), permettront également la modernisation de l'éclairage public et la réalisation de plusieurs accès pour les plages de la commune, récemment nettoyées au cours d'une opération de grande envergure menée par les équipes de Blanche Algérie.

L'une des plages les plus fréquentées de cette région, celle de Telza en l'occurrence, longue de 4 km, sera dotée d'installations de la Protection civile et d'un poste de contrôle de la Gendarmerie nationale, a-t-on également indiqué à l'assemblée populaire communale.

La ville de Collo est "envahie" chaque été par des milliers de vacanciers, entre campeurs du week-end, familles ayant déniché un appartement pour leurs vacances et touristes de passage venant de plusieurs wilayas.

APS

KHENCHELA

La centrale électrique de Remila réceptionnée au 2e semestre 2013

La centrale électrique de 1.600 mégawatts en réalisation dans la commune de Remila (Khenchela) sera en service au cours du second semestre de l'année en cours, a-t-on appris auprès d'un responsable de la wilaya. Cet équipement est destiné à prémunir les communes du nord de la wilaya de Khenchela, à l'image de Chelia, Bouhmama, Taouzient et Yabous des coupures d'électricité, a précisé le directeur de l'énergie et des mines, soulignant que ce "projet ambitieux consolidera le réseau d'électrification rurale et permettra la création des postes de travail pour les jeunes de la région".

La centrale électrique contribuera également à étendre les superficies agricoles de cette partie septentrionale de la wilaya à la faveur du renforcement des capacités d'irrigation. Cette zone des Aurès est connue, a-t-on rappelé, pour ses vastes plaines et ses terres céréalières fertiles.

Une série d'autres projets de développement a été lancée, notamment un regroupement rural pour 50 familles sur une superficie de trois hectares, pour lequel une enveloppe financière de 500 millions de dinars a été allouée, un stade communal, une bibliothèque et une polyclinique.

APS

TIZI-OUZOU, MÉDECINE DU TRAVAIL

Faible taux d'application des conventions

Sur un nombre total de 890 conventions signées en 2012 par des entreprises locales avec la médecine du travail, 600 n'ont pas été suivies d'application.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le service de la médecine du travail de la wilaya de Tizi-Ouzou a relevé "un faible taux" d'application des conventions signées entre cet organisme et les entreprises locales, a indiqué, la semaine dernière, le chef de service de la médecine du travail, le professeur Ahmed Zatout.

Intervenant à l'occasion d'une rencontre sur "La prévention des maladies professionnelles", organisée par le CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou, le praticien a fait savoir que sur un nombre total de 890 conventions signées en 2012 par des entreprises locales avec la médecine du travail, 600 n'ont pas été suivies d'application. "La majorité des entreprises restent au stade de la signature et n'ont pas encore compris qu'il ne suffit pas de signer la convention mais il qu'il faut l'appliquer aussi", a-t-il précisé.

Selon le professeur Zatout, son service enregistre annuellement entre 700 et 1.000 accidents de travail qui sont déclarés et entre 50 et 60 maladies professionnelles.

Le docteur Ziri Abbas, DG du CHU de Tizi-Ouzou, a informé, pour sa part, qu'en 2012, sur un effectif total de 14.744 tra-



vailleurs, 8.361 étaient pris en charge par le service médecine du travail du CHU de Tizi-Ouzou, ce qui représente un taux de 56,7% de l'effectif total des entreprises conventionnées avec le CHU, a-t-il précisé.

Parmi ces travailleurs pris en charge, 3.835 relèvent du secteur de l'industrie et 2.084 de celui du bâtiment.

La pathologie la plus fréquente est l'hypertension artérielle avec 193 cas diagnostiqués, soit un taux de 24,1%, suivie des affections digestives avec 132 cas, du diabète avec 68 cas et de la surdité profes-

sionnelle avec 25 cas.

Toutefois, seules 11 maladies sont enregistrées et déclarées au service de médecine du travail, alors qu'il existe 85 maladies professionnelles reconnues, telles que le stress et les troubles musculaires et squelettiques, a déploré le Pr Zatout.

"Il est donc demandé aux médecins des secteurs publics et privés de les déclarer pour pouvoir indemniser les travailleurs qui en sont victimes", a ajouté le médecin.

B. M.

CONSTANTINE, GENDARMERIE NATIONALE

Portes ouvertes sur le 5^e Commandement régional

Des journées Portes ouvertes sur le 5e Commandement régional de la Gendarmerie nationale (CRGN) seront organisées à partir d'aujourd'hui pour se poursuivre jusqu'au mois de juin, a indiqué, lundi à Constantine, le capitaine Abdelhak Hammouche.

Animant une conférence de presse au siège de la 5e CRGN, cet officier, responsable de la cellule de communication et d'information, a précisé que le coup d'envoi de ces journées, placées cette année sous le slogan "Service public et prise en charge du besoin de sécurité du citoyen", sera donné depuis le palais de la culture Malek-Haddad, pour la zone I, pour se poursuivre "en simultané" dans les wilayas de Sétif, Guelma, Mila et Bordj Bou-Arréridj.

Inscrite dans le cadre de la stratégie de communication de ce corps constitué, cette manifestation a pour objectif, selon le capitaine Hammouche, de "créer des passerelles de communication dans le cadre d'une relation interactive permettant au commun des citoyens de s'imprégner du système de fonctionnement de ce corps, de se familiariser avec ses structures de formation et d'intervention et mesurer l'effort consenti pour sa modernisation et sa professionnalisation".

Des dizaines de stands illustreront la présence des brigades du 5e CRGN sur le terrain et renseigneront sur les services de police judiciaire, de la Police scientifique et sur les unités d'intervention, avec un aperçu sur les multiples unités territoriales, les moyens et les matériels utilisés, ainsi que l'approche moderne et

scientifique dans le traitement des affaires, a encore précisé le même officier.

L'événement prévoit aussi, a-t-il ajouté, un "grand volet" aux modalités de recrutement de jeunes Algériens intéressés, avec un "zoom" sur la formation aérienne.

Pour la zone II, incluant les wilayas de Tébessa, Khenchela, Souk-Ahras, Batna et Oum El-Bouaghi, les Portes ouvertes seront entamées le 6 juin prochain pour durer 3 jours, tandis que pour la zone III (El-Tarf, Skikda, Annaba, Jijel et Béjaïa), la manifestation est prévue à partir du 13 juin prochain et coïncidera avec l'entrée en vigueur du plan Delphine, déclenché avec le début de la saison estivale.

APS

CHLEF, RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

87 millions DA pour Oued Fodda

Une enveloppe de plus de 87 millions de dinars est consacrée à la rénovation du réseau d'assainissement de la ville d'Oued Fodda, dans la wilaya de Chlef, a-t-on appris auprès des services de l'hydraulique.

Le projet, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 55%, porte sur la rénovation des conduites

d'évacuation des eaux usées sur une distance de 04 km, la réalisation de 114 regards, de 140 avaloirs et de 70 boîtes de branchement, a-t-on indiqué de même source, en précisant que le projet en question concernera un total de 22.000 habitants. Plusieurs projets similaires sont en cours de réalisation dans la wilaya, notamment dans les grandes agglomérations

urbaines, à l'exemple de Chettia qui compte 65.000 habitants.

D'un coût de 1,2 milliard de dinars, ce projet consiste, rappelle la même source, en la réhabilitation et l'extension du réseau d'assainissement sur près de 73.000 mètres linéaires, la mise en place de 2.400 regards, 7.000 boîtes de branchement ainsi que 632 avaloirs.

APS

MÉDÉA, ANCIENS QUARTIERS DE LA VILLE

Plan de restructuration urbaine à Berrouaghia

Ce plan de restructuration devrait permettre la modernisation progressive du tissu urbain de la troisième agglomération urbaine de la wilaya et d'accompagner, ainsi, les besoins qui découlent de son développement démographique futur.

PAR BOUZIANE MEHDI

D'anciens quartiers périphériques de la ville de Berrouaghia, dans la wilaya de Médéa, vont bénéficier d'un plan de restructuration urbaine en vue de donner à cette importante agglomération un visage plus attrayant, a-t-on appris; dimanche, auprès des services de la wilaya.

Ce plan de restructuration, décidé par le chef de l'exécutif, Brahim Merad, lors d'un récent déplacement dans cette commune, devrait permettre la modernisation progressive du tissu urbain de la troisième agglomération urbaine de la wilaya (70.000 habitants) et d'accompagner, ainsi, les besoins qui découlent de son développement démographique futur, a-t-on ajouté.

Il concernera, dans un premier temps, les périphéries nord-ouest et nord-est de la ville, où il est recensé un nombre très important d'habitations précaires et d'équipements vétustes, a-t-on indiqué de même source, précisant qu'une étude d'aménage-



ment des quartiers ciblés par ce plan a été confiée à la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC) de la wilaya.

Une instruction a été donné, en ce sens, par le wali aux élus locaux pour procéder au "gel provisoire" des projets qui devaient être implantés au niveau de cette zone, jusqu'à la finalisation de l'étude d'aménagement.

Une autre instruction leur a été également donnée pour entamer, dans les plus brefs délais, la démolition des équipements publics vétustes et à l'abandon, situés à l'intérieur de ces quartiers, en vue de récu-

pérer les assiettes foncières et pouvoir ainsi les utiliser pour injecter des projets.

Les ménages qui résident actuellement au niveau de ces quartiers seront pris en charge, selon la même source, dans le cadre des opérations de résorption de l'habitat précaire programmées au niveau de cette commune.

Divers projets d'habitat et d'équipement, déjà affectés à la commune et non lancés en réalisation faute de d'assiettes foncières, seront ainsi implantés dans cette partie de la ville.

B. M.

ORAN, CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

Une unité pluridisciplinaire en thérapie cellulaire bientôt en service

L'établissement hospitalier universitaire 1er-Novembre-1954 d'Oran sera prochainement doté d'une unité pluridisciplinaire en thérapie cellulaire, a-t-on appris du responsable de ce service sanitaire.

Cette unité, la seule du genre à l'échelle nationale, prendra en charge le traitement de certaines pathologies, comme les complications affectant le pied diabétique par des cellules souches prélevées du sang du cordon ombilical.

Cette opération se fera avec le concours des services d'hématologie, de diabétologie et de neurologie, a souligné le profes-

seur Mohammed Mansouri. En prévision du lancement de ce projet, une banque du sang, provenant du cordon ombilical, a été acquise pour un montant de 70 millions de dinars afin de permettre à l'EHU d'adopter cette technique nouvelle de traitement, selon la même source. Le sang du cordon ombilical collecté au niveau du service obstétrique du même EHU sera analysé et conservé dans cette banque pour extraire les cellules souches et produire d'autres cellules pour traiter d'autres maladies.

Dans une première étape, l'unité supervisée par des médecins formés en

Tchéquie, prendront en charge le traitement des artères surtout le pied vasculaire du diabétique par la transplantation de cellules issues du sang du cordon ombilical pour éviter le recours aux amputations, suite aux complications du diabète, ajoute M. Mansouri.

L'unité envisage, en 2014, de recourir aux cellules îlots Langerhans produisant des hormones d'insuline pour traiter d'autres maladies et ce, avec la collaboration du service de médecine interne de l'EHU, a ajouté le même responsable.

APS

BOUIRA

22 cimetières de chouhada réhabilités

Vingt-deux cimetières de chouhada ont fait l'objet d'une vaste opération de réhabilitation à travers toute la wilaya de Bouira, a-t-on appris, samedi, auprès de la wilaya.

Vingt-deux carrés de martyrs ont déjà été réhabilités durant 2011-2012, alors que deux autres sont en cours d'aménagement à Ahl Laksar et à Dechmia, a expliqué Touati Laïd, responsable à la Direction de l'administration locale (DAL).

Un montant de 30 millions de dinars a

été consacré pour l'accomplissement de cette opération. Quatre millions de dinars sont destinés à la réhabilitation du cimetière d'Ahl Laksar, a-t-il ajouté.

Plusieurs cimetières où reposent des chouhada "se trouvent dans un état lamentable", à l'exemple de celui de Taghzout à Agouilal (El-Adjiba), "ce qui nécessite des travaux d'aménagement afin de préserver la mémoire des valeureux martyrs de la glorieuse Révolution du 1er Novembre

1954", a indiqué M. Touati.

Répartis sur 15 communes de la wilaya, ces 24 cimetières ont bénéficié d'un premier programme de réhabilitation. Un autre programme sera destiné prochainement au reste des cimetières de la wilaya, a précisé, de son côté, Abdi Salah, directeur du bureau local de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM).

APS

EL-OUED

186 transformateurs électriques réalisés à El-Oued

186 transformateurs électriques ont été réalisés dans la wilaya d'El-Oued, sur les 239 unités programmées dans le cadre du plan d'urgence 2013, a-t-on appris, samedi, auprès de la société de distribution de l'électricité et du gaz d'El-Oued.

"Il est procédé actuellement à l'installation des 53 postes restants ainsi qu'au raccordement des transformateurs déjà réalisés sur le réseau de distribution, afin d'améliorer la couverture en électricité et de mettre un terme aux perturbations dans la distribution", a-t-on indiqué.

Le plan d'urgence englobe les trente communes de la wilaya d'El-Oued, a affirmé Okmane Ben Othman, directeur de distribution à El-Oued.

En outre, des opérations ont été entreprises pour la réalisation de 7 nouveaux départs électriques sur les 8 départs programmés, soit un linéaire de 55 kilomètres de lignes qui ont été achevés sur les 88 km programmés, pour renforcer et améliorer la distribution.

Une enveloppe de deux milliards DA a été consacrée pour le plan d'urgence 2013 à El-Oued, soit l'équivalent de l'investissement consacré à la wilaya durant les trois dernières années, selon la même source.

APS

EL-TARF

Affluence précoce sur les plages d'El-Kala

Les premiers baigneurs ont afflué en nombre, ce week-end, sur les plages d'El-Kala (El-Tarf) à la faveur de la chaleur qui a enveloppé cette région de l'extrême-est du pays durant les journées de vendredi et samedi, a-t-on constaté.

Cette affluence plutôt précoce des mordus de la mer (la saison estivale ne devant être ouverte que le 1er juin prochain), venus en famille ou en solitaire, a été notamment observée sur les plages de la côte est de la wilaya d'El-Tarf, comme à Messida, Aouinet, Mellah et à la Vieille-Calle.

Coiffés de casquettes, munis de parasols, de sacs à dos et des habituels accessoires de plage, ces estivants avant l'heure se bouscuaient dès vendredi matin dans la gare routière d'El-Kala pour se frayer une place dans un des taxis assurant la liaison entre la station d'autobus et les plages.

Les baigneurs, qui ont pu déployer leur parasol sur le sable doré, au bord de la Grande Bleue, étaient visiblement ravis de pouvoir piquer une tête même si l'eau est encore un peu fraîche.

Mebarek, venu d'El-Oued simplement pour réserver à l'avance un pied-à-terre à El-Kala en prévision du mois d'août prochain, a préféré prolonger son séjour pour profiter des bienfaits de la mer durant les deux jours de week-end.

"La tentation était trop grande, surtout que la mer est calme et que les plages ne connaissent pas encore le grand rush de l'été", dit-il en se badigeonnant de crème solaire avant de se précipiter vers les vaguelettes léchant le rivage. Cette région touristique par excellence avait attiré plus de trois millions de baigneurs durant la saison estivale de 2012.

APS

JORDANIE

Amman
accueillera une
réunion des
"Amis de la Syrie"

La Jordanie accueillera, en milieu de semaine prochaine, une réunion ministérielle du groupe des Amis de la Syrie, a annoncé, mardi, une source officielle.

Les chefs de diplomatie des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne, de Turquie, du Qatar, d'Arabie Saoudite, des Emirats arabes unis, d'Egypte, de Jordanie, d'Allemagne et d'Italie participeront à cette réunion, a déclaré la porte-parole du ministère des Affaires étrangères sans en préciser la date exacte.

Ces onze pays se pencheront sur les moyens de "relancer un processus de règlement politique du conflit après l'annonce de l'accord russo-américain", a ajouté Sabah Refai.

Cette réunion intervient après des rencontres entre la Russie, pays allié du régime de Damas à qui elle fournit des armes, et les Etats-Unis qui ont renforcé leur soutien à la rébellion.

Moscou et Washington ont convenu d'organiser une conférence internationale réunissant régime et opposition, dans une nouvelle tentative de mettre fin à plus de deux ans de guerre civile ayant fait plus de 80.000 morts, selon une ONG.

Cette conférence devrait avoir pour base l'accord de Genève, conclu entre les grandes puissances en juin 2012, qui prévoit un processus de transition mais ne se prononce pas sur le sort de M. Assad.

Lundi, les ministres des Affaires étrangères d'Arabie saoudite, du Qatar, d'Egypte, des Emirats arabes unis, de Jordanie et de Turquie ont réaffirmé, à Abou Dhabi, que M. Assad n'avait pas sa place dans la future Syrie

APS

COMMÉMORATION DE LA NAKBA

65 ans après, la colonisation
s'accentue

Les Palestiniens ont commémoré, hier, le 65e anniversaire de la "Nakba" (catastrophe) qui a vu l'expulsion d'environ 800.000 citoyens de leurs terres par l'occupant israélien, dans un contexte de poursuite de la colonisation et de l'arrêt du processus de paix, en plus des efforts pour mettre fin aux divisions internes.

Plusieurs festivités étaient déjà observées mardi dans les territoires de Cisjordanie et de Ghaza.

Selon les organisateurs, des films retraçant l'histoire de la Nakba seront, notamment, projetés à l'initiative de mouvements étudiants.

Des marches sont également prévues à l'occasion du 65e anniversaire de la Nakba, qui a vu l'exode d'environ 800.000 Palestiniens le 15 mai 1945, expulsés de leurs villages et de leurs terres et se virent refuser tout droit au retour.

Les réfugiés palestiniens, qui sont aujourd'hui au nombre de 7,2 millions, attendent toujours de retourner chez eux. En outre, 4.900 Palestiniens sont toujours incarcérés dans les prisons israéliennes, dont 169 en détention administrative, selon des sources officielles palestiniennes.

La catastrophe de la Nakba fût aussi la destruction, entre 1947 et 1949, de plus de 500 villages palestiniens, dont le plus connu est Deir Yassine, avec ses 250 habitants massacrés par les forces militaires israéliennes.

Accentuation de la colonisation

La colonisation israélienne s'est accentuée en plus de l'édification, depuis l'année 2002, du mur de séparation israélien, dononcé comme un "mur de l'apartheid" par les Palestiniens empiétant sur la Cisjordanie, et qui doit s'étendre à terme sur 708 km, achevé à près des deux tiers, se trouve à 85% en Cisjordanie, isolant 9,4% du territoire palestinien, dont El-Qods-Est occupée.

Un avis rendu en 2004 par la Cour internationale de justice (CIJ) a pourtant jugé cette barrière illégale et exigé son démantèlement, de même que l'Assemblée générale de l'Onu.

Le projet dans la zone E1 reliait une implantation sauvage israélienne à des quartiers de colonisation à El-Qods-Est et couperait en deux la Cisjordanie, compromettant la viabilité d'un Etat palestinien indépendant.

La communauté internationale considère illégales toutes les colonies israéliennes et ne reconnaît pas l'annexion en 1967 d'El Qods-Est, où les Palestiniens veulent établir la capitale de leur futur Etat indépendant auquel ils aspirent. Un rapport de l'ONG israélienne "La Paix Maintenant" a relevé que 2012 avait été une année record en matière de colonisation, le gouvernement a donné son feu vert à 6.676 nouveaux logements dans les implantations de Cisjordanie et d'El-Qods-Est.

Israël a donné son feu vert à la



construction de près de 300 logements dans la colonie de Beït El en Cisjordanie.

Le processus de paix israélo-palestinien à l'arrêt

Les Palestiniens demeurent fermement attachés à une reprise des négociations de paix avec Israël sur la base de l'initiative de paix arabe lancée lors du sommet arabe de Beyrouth 2002 et qui comprend, entre autres, la création d'un Etat palestinien avec El-Qods comme capitale sur les frontières de 1967.

La Ligue arabe appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités pour faire cesser les crimes israéliens visant le peuple palestinien, affirmant que le silence face à ces crimes est de nature à entraver toute opportunité de consacrer paix et justice dans la région.

Dans un communiqué rendu public à l'occasion du 65e anniversaire du massacre de Dir Yacine, la Ligue arabe a indiqué qu'Israël continuait de commettre des massacres à l'encontre du peuple palestinien, au su et au vu de la communauté internationale.

Le souvenir des massacres de Dir Yacine perpétrés en 1948 "est encore vif dans la mémoire des Palestiniens et des Arabes. Ces massacres furent des plus atroces jamais commis à l'encontre du peuple palestinien", souligne le communiqué.

Pour la Ligue arabe, la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de l'Onu, "doit assumer la responsabilité de faire obligation à Israël de cesser ses crimes contre le peuple palestinien et l'occupation de ses territoires et de se conformer à toutes les décisions de la légalité internationale. Dans le cadre des efforts pour relancer des négociations israélo-palestiniennes, au point mort depuis septembre 2010, le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, avait lors de sa dernière visite dans les territoires occupés, estimé que la paix était possible".

Le président palestinien Mahmoud Abbas, qui a rencontré Kerry, a réclamé le gel de la colonisation juive en Cisjordanie et à El-Qods-Est ainsi que la libération des prisonniers palestiniens détenus par Israël.

Il demande aussi à négocier sur la base des lignes de 1967, c'est-à-dire avant le début de l'occupation des territoires palestiniens par Israël.

La Nakba commémorée sur fond de réconciliation nationale

Un dirigeant du mouvement Fatah, Azzam al-Ahmad, avait appelé le mois dernier à "avancer" vers la réconciliation avec le Hamas, deux jours après la démission du Premier ministre Salam Fayyad, pour former un gouvernement d'union nationale et fixer une date pour les élections, en vertu de l'accord de Doha.

Le président palestinien Mahmoud Abbas avait d'ores et déjà affirmé qu'il allait bientôt commencer les consultations pour former un nouveau gouvernement après la démission de M. Fayyad le 13 avril dernier.

Les accords de réconciliation entre le Fatah (parti présidentiel) et le Hamas qui contrôle la bande de Ghaza, restés pour l'essentiel inappliqués, prévoient que les gouvernements de Fayyad et le cabinet déchu du Hamas à Ghaza cèdent la place à un exécutif transitoire non partisan chargé d'organiser des élections. La Commission électorale centrale (CEC), qui a terminé la mise à jour des listes électorales, a annoncé être "prête à organiser les élections quand la présidence en fixera la date", après avoir enregistré 1,86 million d'électeurs, étape clé de la réconciliation entre le Fatah et le Hamas.

Pour Khaled Mechaâl, réélu début avril à la tête du bureau politique du Hamas qui contrôle la bande de Ghaza depuis 2007, "l'occupation israélienne exploite la division et met des obstacles à la réconciliation" avec le Fatah. Le Fatah et le Hamas ont signé en avril 2011 au Caire un accord de réconciliation, dont la plupart des clauses sont restées lettre morte, et dont les échéances ont été constamment repoussées. Les leaders des deux partis Fatah et Hamas doivent se rencontrer mardi au Caire pour reprendre leur dialogue de réconciliation.

APS

UN AN DÉJÀ DEPUIS SA DISPARITION

Warda, la diva du tarab

Il y a un an, jour pour jour, le 17 mai 2012, une nouvelle terrible s'était abattu d'abord sur plusieurs sites annonçant le décès de la diva de la chanson algérienne, Warda El Djazairia. L'ange de la mort a encore une fois frappé et l'année 2012 a été, sans aucun doute, celle où l'Algérie aura le plus souffert de la disparition de plusieurs de ses meilleurs talents...

Page 12



CLASSÉ PATRIMOINE NATIONAL

Le village Aït El-Kaïd en attente de sa réhabilitation

Le village Aït-El-Kaïd, dans la daïra des Ouadhias, à Tizi-Ouzou, est classé depuis 2006 patrimoine national, mais sa restauration butte sur des démarches administratives trop lentes. Entre-temps, ses habitants l'abandonnent accentuant sa décrépitude...

Page 14



UN AN DÉJÀ DEPUIS SA DISPARITION

Warda, la diva du tarab

Il y a un an, jour pour jour, le 17 mai 2012, une nouvelle terrible s'était abattu d'abord sur plusieurs sites annonçant le décès de la diva de la chanson algérienne, Warda El Djazairia. L'ange de la mort a encore une fois frappé et l'année 2012 a été, sans aucun doute, celle où l'Algérie aura souffert de la disparition de plusieurs de ses meilleurs talents.

PAR KAHINA HAMMOUDI

En 2012 nous avions retrouvé la diva plus radieuse que jamais à travers un spot qui passait à la Télévision algérienne. D'ailleurs pour ce cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie la rose algérienne préparait un album spécial pour la commémoration. La surprise qu'elles réservait à ses admirateurs avait débuté avec le clip *Mazal waqfine*, une chanson d'un spot publicitaire, en s'associant à l'opérateur de téléphonie mobile Nedjma. Les habitants de la petite localité de Sidi Ghilès, près de Cherchell, où il y a eu le tournage se souviendront de son passage, de sa simplicité, de sa générosité, de sa bonté et de son sourire radieux.

Avec cet album, la regrettée Warda aurait, encore une fois, réitéré son amour pour son pays et son patriotisme en célébrant cet événement historique. Ce qu'elle a d'ailleurs fait depuis le début de sa carrière. Faut-il d'ailleurs rappeler qu'à chaque célébration du 5 Juillet, elle était au rendez-vous, au devant de la scène, sur l'invitation d'abord du président Houari Boumediène pour les dix années d'indépendance. Un événement qui a marqué le public et le grand retour de l'artiste après une longue et énigmatique absence. Warda Ftouki, plus connue sous le nom de Warda al-Djazairia « La rose algérienne », est née le 22 juillet 1939 à Paris. Warda a effectué ses débuts à Paris.

Après le déclenchement de la guerre de Libération elle poursuivra sa carrière au Liban, puis en Égypte. Elle épouse un général algérien après l'Indépendance et interrompt sa carrière jusqu'en 1972. Après son divorce elle s'installe en Égypte et épouse le compositeur Baligh Hamdi. Warda travaille alors avec les plus grands compositeurs arabes.

Connue pour ses chansons sentimentales, elle interprète également des chants patriotiques. Son répertoire compte plus de 300 chansons. Après avoir vendu des dizaines de millions d'albums, elle est considérée comme la « diva » de la chanson arabe.

Warda Ftouki naît à Paris d'un père algérien, Mohammed Ftouki, originaire de Souk Ahras, et d'une mère libanaise. Elle est la cadette de cinq enfants. Warda commence à chanter durant les années 50. Elle effectue ses débuts au *Tam-Tam*, un cabaret appartenant à son père. Situé rue Saint-Séverin, dans le quartier latin, il accueille de nombreuses vedettes de la chanson arabe, comme Safia Chamia et



Farid El Atrache. À l'âge de 11 ans, Warda chante dans l'émission de l'animateur Ahmed Hachlaf. Elle enregistre son premier disque pour Pathé-Marconi. En 1956, après le déclenchement de la guerre d'Algérie, des armes destinées au FLN sont découvertes par la police dans le cabaret de son père. L'établissement est fermé et la famille expulsée. Sa mère meurt avant que la famille s'installe à Hamra, un quartier de la capitale libanaise réputé pour sa vie nocturne. Warda chante dans les cabarets de Beyrouth. En 1959, dans un casino d'Aley, elle fait la connaissance du compositeur Mohammed Abdel Wahab, qui lui apprend le chant classique et adapte à son intention *Bi-omri kullo habbitak*, qassida du poète Ahmed Chawqi. Gamal Abdel Nasser lui propose d'interpréter *Al watan al akbar*, une chanson de Mohammed Abdel Wahab écrite pour un opéra panarabe. Warda l'enregistre aux côtés d'autres chanteurs comme Abdel Halim Hafez et Fayza Ahmed. Le réalisateur égyptien de comédies musicales, Helmi Rafia, lui fait signer un contrat, et la chanteuse poursuit une carrière musicale et ciné-

matographique en Égypte. Elle apparaît dans deux films de Rafia, *Almaz wa Abdou al-Hâmourî* et *Amîrat al-arab*. Le père de Warda meurt en 1961. Après l'Indépendance, elle se rend pour la première fois en Algérie et épouse un général, qui lui interdit de chanter. Warda abandonne la musique durant une dizaine d'années pour élever leurs deux enfants. En 1972, à la demande du président Houari Boumédiène, elle prend part à la commémoration du 10^e anniversaire de l'Indépendance du pays en se produisant à Alger avec un orchestre égyptien. Warda divorce et décide de reprendre sa carrière. Elle retourne définitivement en Égypte où elle épouse le compositeur Baligh Hamdi. La chanteuse jouit d'une grande popularité et à l'occasion de travailler avec les plus grands compositeurs arabes, comme Hilmi Bakr, Riadh Sombati, Sadok Thraya, Mohammed Abdel Wahab, ou encore Sayed Mekawi. Le président Anouar el-Sadate lui interdit de se produire dans le pays, à cause d'une chanson de son répertoire, *El Ghala Yenzad*, faisant l'éloge du leader libyen Mouammar Kadhafi. L'interdiction est levée grâce à

l'intervention de son épouse Jihane el-Sadate. En 1979, Warda retourne en France pour donner un récital à l'Olympia. En 1990, Warda divorce de son second mari, qui meurt à Paris trois ans plus tard. Sa carrière connaît une éclipse alors que de nouveaux styles musicaux apparaissent. La chanteuse effectue un retour au premier plan en interprétant des titres du compositeur Salah Charnoubi, comme *Haramt Ahibek*, *Betwenes Bik* et *Ya khsara*. Elle connaît ensuite des problèmes de santé, qui l'éloignent de la scène. En 1996, elle subit une opération du cœur, puis une greffe du foie au début de la décennie 2000. En 1999, la compilation *Nagham el hawa* retrace sa carrière. Son dernier album studio est enregistré en 2001. Warda retourne au Liban durant la décennie années 2000 pour se produire au Festival international de Baalbek. Elle y chante en 2005, puis en 2008, et attire près de 3.000 spectateurs. La même année elle se rend en Algérie et donne des concerts à Djemila, à l'occasion du 4^e festival international, et au théâtre du Casif de Sidi Fredj. En 2009, Warda participe à la soirée d'inauguration du 2^e Festival panafricain d'Alger. Elle se produit également au Maroc, durant la 8^e édition du festival Mawazine, où elle chante devant 30.000 personnes. L'un de ses derniers concerts a lieu au Liban en septembre 2011. Warda meurt le 17 mai 2012 au Caire, où elle réside, à la suite d'un arrêt cardiaque survenu durant son sommeil. Son corps est rapatrié à Alger et la chanteuse est enterrée le 19 mai dans le Carré des martyrs du cimetière El-Alia.

Warda est l'une des rares chanteuses renommées dans tout le monde arabe, du Maghreb au Machrek. Elle est considérée comme une « diva » de la chanson arabe, au même titre qu'Oum Kalthoum ou Fairuz. Son répertoire comprend plus de 300 chansons. Durant sa carrière, Warda a vendu plusieurs dizaines de millions d'albums. La première chanson enregistrée par Warda, durant les années 50, est un chant patriotique algérien. Par la suite, elle interprète des chansons célébrant le combat puis l'indépendance de l'Algérie, comme *Saïdouna lla El Djibal*, *Min baïde* (De loin), *Aid El Karama* (La Fête de la dignité), *Soummam* ou encore *Biladi Ouhibouki*. Avant sa mort, la chanteuse tourne un vidéo-clip, intitulé *Mazal wakin* (Nous sommes toujours debout), célébrant le cinquantenaire de l'Indépendance.

K. H.

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE Appel à la diffusion d'une "culture archéologique"



Les participants à une journée d'étude sur la protection du patrimoine archéologique, organisée à Souk Ahras, ont préconisé "une stratégie de protection axée sur la sensibilisation des citoyens à l'importance des biens culturels" et "la diffusion d'une culture archéologique". Cette culture doit conduire le citoyen à, être jaloux de ces biens archéologiques qui représentent le support matériel de son identité culturelle, a affirmé le représentant de la cellule régionale de lutte contre l'atteinte aux biens culturels et historiques du Groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale, l'adjudant Khalel Righi. La responsabilité de la protection de ces biens "ne se limite pas aux seules institutions chargées de cette mission, mais implique toutes les autres institutions, notamment l'école qui joue un rôle majeur dans la diffusion de la culture archéologique, a-t-il estimé. L'absence de laboratoires et le nombre réduit d'experts et de techniciens en archéologie entravent toutefois la conduite des investigations lorsqu'il y a atteinte à ce patrimoine, a estimé le même intervenant, soulignant que les enquêteurs se retrouvent parfois "incapables de savoir si une pièce donnée a réellement une valeur historique ou n'est qu'une banale imitation commerciale". Il a également fait état d'apparition de réseaux internationaux spécialisés dans le vol et le trafic des biens culturels qui sont écoulés en Europe, en Amérique du Nord et au Japon "sous le couvert des activités d'agences de voyages". De son côté, le docteur Mohamed Khechab, de l'université de Souk Ahras, a axé son intervention sur la "dimension culturelle" dans l'étude archéologique relevant que les croyances des "bâtisseurs des vestiges sont projetées dans leurs réalisations architecturales et leurs objets décoratifs". Il a notamment relevé à ce propos que l'Arc, en archéologique, "symbolise le rapport entre la vie ici-bas et celle de l'au-delà". Placée sous le slogan "Patrimoine culturel et résistance", cette journée d'étude tenue dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) a été marquée par la présence de chercheurs et d'étudiants de l'institut d'archéologue de l'université d'Alger-2.

APS

PORTRAIT DE KACED MOHAND AKLI

L'amour de la vérité

Kaced Mohand Akli, scientifique autodidacte, est né le 11 janvier 1966 dans un petit petit village kabyle, Laghrous, dans la commune de Mekla où il fréquentera l'école primaire comme tous les enfants de son village. Il gardera, aussi, les chèvres et les moutons pendant son enfance. Son père le prenait avec lui dans les champs où il lui apprenait les multiplications et les additions. Il fabriquait lui-même ses jouets. Il mènera cette petite vie tranquille jusqu'au collège, vers 1981/1982, où son intérêt pour les études et la recherche se manifestera vraiment...

PAR AHMED SADOUN

Cet auteur de trois livres scientifiques - le quatrième est en cours - a commencé au lycée à s'intéresser surtout aux mathématiques, à la philosophie et à la vulgarisation scientifique, matières qu'aucun professeur ne lui a enseignées. La loi de la gravitation est l'objet de sa thèse de recherche à ce jour, il y a aussi la force électrostatique de « Colomb », qui s'énonce de la même manière que la loi de la gravité de « Newton ». Mohand Akli voulait comprendre son mécanisme et c'est pour cela que Mohand Akli a concentré son enthousiasme pour s'implanter dans la recherche. Le projet de recherche de ce penseur est de trouver une force unique de l'Univers responsable du mouvement astral de la matière macroscopique et microscopique, il y a aussi le théorème de Pythagore, qui date des millénaires, il l'a réétudié d'une manière nouvelle afin d'extraire quelques-uns de ses secrets, qui auraient échappés aux mathématiciens chercheurs, depuis Pythagore. Jusqu'à maintenant, ce chercheur n'a publié qu'un seul livre, le tome 1, en 2002, qui parle de la nouvelle formulation de la loi « Newton », il est en vente



uniquement dans deux librairies de Tizi-Ouzou. Il y a le tome 2, qu'il a terminé d'écrire en 2006, attend encore son édition, intitulé : *La loi du regroupement de la matière*. Dans cet ouvrage il revient encore une fois sur la troisième loi de Newton (égalité entre l'action et la réaction) pour la reformuler correctement et qu'il a combiné avec la loi des leviers d'Archimède pour aboutir à la notion et à l'addition des masses cosmologiques, pour enfin, se préparer à une nouvelle théorie de la relativité. Mohand

Akli, en dépit de ses travaux, reste méconnu. Le Coran est sa source d'inspiration dans lequel il espère prouver les lacunes des théories d'Einstein. Il pense que les réponses physiques que s'est faites ce dernier pour construire sa théorie de la relativité sont erronées, car, elles auraient dû être métaphysiques. Il pense remédier à ces failles avec l'aide du Coran, c'est pourquoi, il prévoit que cela va être l'objet de son tome 4. Pour le moment, il s'occupe de la rédaction du tome 3 où il traite d'une

nouvelle théorie de la relation de Pythagore ($x^2+y^2=z^2$). Aussi, les lois actuelles de la physique ne collent pas entre elles et à travers, on peut distinguer nettement (pour celui qui sait voir) un mélange de matériel et d'artificiel, c'est dire qu'il n'y a pas d'unité, d'harmonie des lois. En clair un homme qui veut s'instruire recherche le savoir lui-même, sans que quelqu'un lui enseigne. Et pour tout dire, les sciences exactes aujourd'hui sont en crise.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES

Ouverture prochaine d'une annexe à Tébessa



Une annexe du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), sera ouverte en 2014 à l'université de Tébessa, a-t-on appris, lundi, auprès du rectorat de cet établissement. Cette structure qui occupera un espace aménagé dans l'enceinte de l'université, sera équipée d'ouvrages, d'articles, de films documentaires, d'enregistrements, de thèses et de mémoires sur le patrimoine culturel local, permettant aux étudiants et aux chercheurs de disposer de pré-

cieuses informations en matière de biens culturels immatériels, a-t-on fait savoir de même source. *"L'annexe sera alimentée en informations de façon régulière et permanente"* par la structure mère a-t-on encore précisé, soulignant que l'une des premières opérations à entreprendre dans le sillage de la création de cette annexe sera *"l'élaboration d'un annuaire codifiant toutes les informations nécessaires"*. Le CNRPAH dispose déjà d'annexes à Aïn M'lila (Oum El-Bouaghi), Béjaïa, Djelfa, El Bayadh, Boussaâda (M'sila) et Tiaret.

APS

CLASSÉ PATRIMOINE NATIONAL

Levillage Aït El-Kaïd en attente de sa réhabilitation !

Le village Aït-El-Kaïd, dans la daïra des Ouadhias wilaya de Tizi-Ouzou, est classé depuis 2006 patrimoine national mais sa restauration butte sur des démarches administratives lentes. Entretemps, ses habitants l'abandonnent accentuant sa décrépitude.

PAR MEKIOUSSA CHEKIR

Niché au pied du Djurdjura, le village offre une vue majestueuse sur cette altièrè montagne. Ayant grandement gardé son cachet authentique, il se distingue par une beauté saisissante qu'une nature fascinante a façonné.

Distant de 3 km de la commune d'Agouni-Gueghrane, elle-même distante de 6 km de la daïra des Ouadhias dont elle dépend (35 km de Tizi-Ouzou), Aït-El-Kaïd est accessible après avoir emprunté un chemin tortueux en pente qui va en s'accroissant. Hormis quelques constructions récentes, le village est composé en majorité de maisons anciennes au bâti typique, celui-là même qui lui a valu sa classification. Néanmoins, seules quelques familles y vivent encore.

"La plupart des habitants se sont rapprochés du chef-lieu de la daïra où il y a plus de commodités et en raison de l'accessibilité, ceux qui sont restés n'ont pas eu d'autre choix car n'ayant pas de terrain ailleurs où les moyens d'en acheter", explique le président de l'APC d'Agouni Gueghrane, Beddek Amour.

Avant cet exode, le village comptait environ 1.500 résidents réduits aujourd'hui à une dizaine de familles qui tentent vaille que vaille de préserver leurs habitations en y apportant les réparations qu'imposent les intempéries.

Celles qui ont été abandonnées tombent en ruine l'une après l'autre et les villageois se demandent à quoi sert la classification de leur village qui, par ailleurs, renferme une page du passé révolutionnaire en raison des vestiges qu'il garde encore de cette période.

C'est le cas d'une demeure qui avait servi de zaouïa pendant la révolution avant d'être transformée en caserne et qu'une habitante entretient avec amour.

Une autre maison en ruine qui "aurait dû" être sauvegardée en raison de son importance, déplorent les habitants du village :



il s'agit de la demeure de la famille Yahimi qui avait servi de lieu de torture durant la guerre. Le maire du village explique qu'à la faveur du classement dont a bénéficié Aït El-Kaïd, un "plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur" a été adopté en 2009, mais n'a été suivi à ce sujet d'aucune mesure concrète dans ce sens.

Si ce n'est, dira-t-il, une enveloppe de 3 millions DA qui a été dégagée en 2012 et qui a "à peine suffi" au désherbage et au nettoyage des toitures de quatre ou cinq maisons alors qu'une quinzaine a été classée comme étant "en péril".

Les raisons d'un retard

La représentante de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (Ogebc), maître de l'ouvrage délégué, Goumeziane Nabila, justifie le retard par les "procédures administratives" qui caractérisent ce type de projets.

Et d'expliquer que le plan en question est à sa première phase, celle du diagnostic en l'occurrence et qu'une fois achevé, il devra être soumis à l'approbation de l'APW de Tizi-Ouzou en concertation avec d'autres institutions relevant du ministère de la Culture, le maître de l'ouvrage étant la direction de la culture de Tizi-Ouzou.

"Ce n'est qu'après trois phases d'étude que la restauration du village pourra entrer en vigueur", ajoute la représentante de l'Ogebc qui tient à noter que les opérations déjà menées sur certaines bâtisses ne le sont pas au titre du plan d'urgence en question mais à titre du programme local propre à la commune d'Agouni-Gueghrane. Interrogée sur "l'intérêt" d'une restauration du village sachant qu'il risque d'être complètement vidé de ses habitants une fois les travaux entamés, Mme Goumeziane précise qu'un "débat" est lancé précisément entre les parties concernées sur l'option "la plus judicieuse" à suivre.

"Nous sommes conscients de cette question et pour cela, nous avons tenu il y a près d'un an une réunion de concertation avec les villageois et les autorités locales pour en débattre", affirme-t-elle, précisant que l'option privilégiée serait de garder ces derniers tout en faisant du lieu un musée à ciel ouvert en même temps qu'une destination touristique. Si la classification d'Aït-El-Kaïd a fait sortir le village de son anonymat, la réputation de celui-ci tient beaucoup à la présence de Nna-Tassadit, une septuagénaire qui perpétue avec une rare passion les traditions qui font l'identité de cette région.

Gardienne d'un patrimoine ancestral, elle est le symbole du village et sa mémoire vivante. Une sorte de "curiosité" que l'on sollicite parfois de l'étranger pour qu'elle fasse part de son "génie" à entretenir sa maison de la façon la plus esthétique et la plus authentique qui soit.

APS

COLLOQUE NATIONAL SUR LES MANUSCRITS

Les manuscrits ont largement contribué à préserver l'identité

Les participants à un colloque national sur les manuscrits, ouvert dimanche à El-Oued, ont mis l'accent sur la contribution des manuscrits à la préservation de l'identité nationale durant la période coloniale. Les manuscrits furent des plus importantes armes ayant contribué à résister aux tentatives coloniales visant, durant plus de 132 ans, la dénégation des composantes de l'identité nationale, ont souligné les intervenants, chercheurs universitaires en histoire et en archéologie, lors de cette rencontre placée sous le thème

"Khizanate de manuscrits en Algérie". Le directeur de la culture de la wilaya d'El-Oued, Hacène Marmouri, a indiqué, dans ce cadre, que "les manuscrits ont permis de revivifier l'esprit d'appartenance nationale, de promouvoir les composantes de la Nation et de consolider son unité".

Les participants ont, à cette occasion, appelé à accorder davantage d'importance aux ouvrages anciens, à la protection des khizanate (bibliothèques de particuliers) se trouvant dans des zaouïas, et à la réunion des conditions de promotion et de valori-

sation des manuscrits. Les travaux de ce colloque, qui se déroule en présence de chouchoukh de zaouïas des wilayas d'Adrar et de Tamanrasset, débattent, durant la seconde journée, d'autres thèmes liés aux "Manuscrits algériens et résistance face aux défis", "L'inventaire, le recensement et la correction des manuscrits à travers l'histoire".

Le colloque, est organisé par la direction de la culture, en coordination avec le laboratoire des manuscrits algériens de l'université africaine Ahmed Draya d'Adrar.

APS





ACCUSÉ levez-vous !



AGRESSION

Quand les femmes attaquent ! (2^e partie et fin)

Résumé : Khaled, 45 ans, riche homme d'affaires, originaire de Djelfa, fait la connaissance de trois jeunes filles, toutes fausses blondes, dans une boîte de nuit de Zéralda. Elles lui laissent entendre qu'elles sont tellement séduites par son charme et son intelligence qu'elles ne voient pas en lui un "client" mais quelqu'un de sympathique susceptible d'être aimé.

PAR KAMEL AZIOUALI

Maruja regarda ses deux amies et leur dit :

- Les filles, rentrez directement chez vous, alors... Mais pas avec n'importe quel chauffeur de taxi.

- Oh ! Maruja, lui répondit Paméla, tu crois que nous sommes idiotes ou quoi ? Nous ne prendrons pas n'importe quel taxi.

- Ah ! Non, la dernière fois, si je ne vous ai pas retenues, vous seriez toutes les deux montées dans la voiture d'un clandestin.

- C'est parce que nous étions coincées, il était trois heures du matin et il n'y avait pas le moindre taxi, expliqua la troisième jeune fille.

- Ce n'est pas une raison valable. Il aurait fallu rester dans la boîte jusqu'au lever du jour et appeler un des taxis dont vous avez la liste, répliqua Maruja.

- Oh ! Maruja, tous les "taxieurs" de la liste refusent de travailler au-delà de minuit. D'ailleurs, dès 23h30, leurs téléphones sont éteints.

- Bon ! On arrête cette discussion qui ne mène à rien ! intervint Khaled. Où habitez-vous mesdemoiselles ?

- Moi, à Staouéli, répondit Paméla.

- Staouéli ! C'est parfait ! c'est dans un grand hôtel de Staouéli que j'ai loué une suite.

Et toi ma jolie ? Au fait, je ne sais pas comment tu t'appelles ?

- Lydia...

- Oh ! C'est joli... C'est ton vrai prénom ?

- Non... mon vrai prénom c'est Hadjira.

- C'est joli aussi.

Puis il se tourna vers Maruja et Pamela :

- Et vous, c'est quoi vos vrais prénoms ?

- Moi, je me prénomme Fadéla, répondit Maruja et Paméla se prénomme Saâdia. On préfère se faire appeler par nos surnoms pour... je ne sais pas comment t'expliquer, Julio...



- Ne te fatigue pas, Maruja, j'ai compris... et où habites-tu, Lydia ?

- Juste avant d'arriver à Staouéli. Un immeuble un peu isolé... Je t'indiquerai le chemin...

- Mais c'est formidable ! s'exclama Khaled. Le problème du taxi ne se pose plus. Nous allons tous à Staouéli !

Quelques instants plus tard, les trois jeunes filles découvrirent le grand 4X4 de Khaled. Ce qui incita Maruja à s'exclamer :

- Si tous les cowboys de ton patelin sont comme toi et mènent le même train de vie, je suis prête à aller vivre à Djelfa.

Khaled sourit et demanda :

- Vous êtes déjà parties à Djelfa, les filles ?

- Non, répondirent-elles toutes les trois en même temps

- Si vous voulez, je peux vous y emmener... Mais avant de venir, vous devez changer de tenue vestimentaire et de coiffure.

- On a compris, on a compris, fit Maruja. C'est comme dans les films westerns, le Texas a ses lois qu'il faut absolument respecter.

Khaled sourit, regarda tendrement Maruja et se dit que cette fille-là était très intelligente. Comment Diable avait-elle atterri dans le monde malsain des cabarets ? Bof ! Ce n'est pas à lui de changer les lois du monde... Le plus important pour le moment c'était de passer du bon temps avec elle...

Après avoir roulé une dizaine de minutes, Maruja, qui était assise à l'avant de Khaled, se saisit de son sac à main et avant qu'elle ne l'ouvre, Khaled lui dit :

- S'il te plaît, Maruja, si tu cherches des cigarettes, sois gentille, tu fumeras

plus tard... Je ne supporte pas la cigarette. Elle me donne des maux de tête. D'ailleurs, je commence à avoir un peu mal après toute la fumée que j'ai respirée dans le restaurant.

- Non, je cherche quelque chose que je n'arrive pas à trouver... Un médicament...

- Un médicament ? Quel médicament ?

- Tu peux t'arrêter un moment, Julio... Je crois que je vais avoir un malaise...

- D'accord, je serre à droite et je m'arrête.

Dès que la voiture se fut arrêtée, Maruja sortit enfin ce qu'elle cherchait : un couteau avec bouton à pression dont elle posa la pointe sur la gorge de Khaled. Celui-ci, avant même de comprendre ce qui lui arrivait, sentit une autre lame derrière la nuque. Puis Maruja lui dit sèchement :

- Mon petit beggar, si tu tiens à revoir tes vaches, tu as intérêt à ne pas trop bouger. Pamela va t'attacher, on prendra ce qui nous intéresse, et sellem'ina aalla le Texas (et bien le bonjour au Texas).

Khaled se laissa faire beaucoup plus par dégoût que par lâcheté.

- Tu es très maligne Maruja... Tu es belle et intelligente... Tu aurais pu fonder un foyer et mener une vie normale...

- Comme ma mère ?

- Quoi, ta mère ? Qu'est-ce qu'elle a ta mère ?

- Ma mère quand elle était jeune, mon père l'a épousée et il a passé de bons moments avec elle... C'est ce que cherchent les hommes en se mariant : la jouissance d'abord sous toutes ses formes. Je suis née et il a battu ma mère... parce que selon lui, elle aurait dû lui donner un garçon... A la suite d'une seconde grossesse, ma mère met au monde une seconde

filles. Mon père était si en colère qu'il lui a craché au visage alors qu'elle se trouvait encore à la clinique. Et c'est à l'intérieur de cette clinique, alors que ma sœur n'était âgée que d'une heure et demie, qu'il a signifié à ma mère qu'elle faisait désormais partie des femmes divorcées. Ma mère est morte de chagrin et de tristesse quelques années plus tard. Ma sœur vit chez les parents de ma mère. Quant à moi, je vis comme je peux et notamment en faisant croire aux hommes qu'ils me plaisent. Alors qu'en réalité, je les déteste... je les laisse me toucher parce que c'est le seul travail bien rémunéré que j'ai trouvé. Tu pensais m'avoir charmée, hein, Khaled ?

- Je dois avouer que oui...

- Eh bien, détrompe-toi, tu me donnes envie de vomir...

Et elle lui cracha au visage. Puis elle se tourna vers Paméla :

- Alors, tu as fini ?

- Oui, je lui ai attaché le buste contre le siège avec du ruban adhésif... il ne reste plus qu'à le bâillonner pour qu'il ne puisse pas crier quand nous serons descendues de sa voiture.

- Alors, bâillonne-le !

Une fois Khaled attaché et bâillonné avec du solide ruban adhésif, les trois filles se mirent à le fouiller. Elles trouvèrent dans ses poches deux téléphones portables haut de gamme et cinq millions de centimes.

- Cherchez aussi sous le siège arrière, ordonna Maruja. C'est là généralement que ce type de rapaces à visage humain cachent les objets les plus précieux quand ils les laissent dans leur voiture ; surtout quand ils sont sûrs que le véhicule est inviolable parce que la portière est commandée par les empreintes digitales de son propriétaire comme celle de ce beggar.

En entendant ces mots, Khaled haussa les sourcils et hocha sa tête plusieurs fois de haut en bas. Cette fille-là est vraiment intelligente.

Quelques instants après que les trois jeunes filles furent descendues de son véhicule, Khaled entendit trois bruits de portes qui se ferment ainsi que celui d'un moteur qui démarre. Elles avaient bien calculé leur coup, les trois vipères ! Elles l'avaient emmené à l'endroit où elles avaient garé leur voiture.

Khaled déposa plainte contre les trois blondes et celles-ci ont été arrêtées le lendemain.

Elles ont été jugées il y a quelques jours au tribunal de Chéraga.

Cinq ans de prison ferme et cinq millions de centimes ont été requis contre chacune d'entre elles.

K. A.

REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BOUZAREAH

COMMUNE DE BENI MESSOUS

N°/ 866 /CAB/ 60 /BM/2013

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/2013

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Beni Messous lance un Avis d'appel d'offres national restreint pour :

- Collecte et Transport des Ordures Ménagères, Nettoiement des Voies et Places Publiques et l'Evacuation des Produits de Nettoiement de la Localité de Beni Messous.

Il est porté à la connaissance des entreprises intéressées et qualifiées dans le domaine que le retrait des cahiers des charges se fera au niveau du bureau des Marchés de l'APC de Beni Messous, contre paiement de la somme de 1500 DA

Les dossiers de soumission comprendront une offre technique et financière, à savoir :

Deux enveloppes fermée chacune portant l'indication nécessaire soit : - L'offre technique - L'offre financière

*** L'offre technique :**

- La déclaration à souscrire renseignée signée et datée
- La déclaration de probité renseignée signée et datée
- Le présent cahier des charges dûment signé et paraphé par le soumissionnaire avec la mention « lu et approuvé »
- Une copie légalisée du registre de commerce
- Carte d'immatriculation fiscale.
- Numéro d'immatriculation fiscal (NIF) pour les soumissionnaires
- Statut de l'entreprise
- Une copie légalisée de l'extrait de rôle apuré (moins de 03 mois)
- Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité
- Un extrait de casier judiciaire du signataire en cours de validité
- Bilans financiers des trois derniers exercices (visés par les impôts)
- Attestation justifiant l'accomplissement de dépôts des comptes sociaux
- Attestation bancaire ou solvabilité
- Attestations de bonne exécution délivrée par le maitre de l'ouvrage
- Liste des moyens matériels à mettre dans le projet avec pièces justificatives (cartes grises, factures d'achats) (Benne tasseuse, engins, matériel de manutention, matériel de balayage mécanique).
- Liste des moyens humains à mettre dans le projet avec pièces justificatives (liste nominative CNAS)
- Horaire de collecte et mode de régime
- Itinéraire de collecte et circuit de collecte
- Fréquence et nombre de vacation ou de voyage
- Compagne de promotion et de sensibilisation
- Compagne d'assainissement
- Moyen en locaux sur le site

*** L'offre financière :**

- La lettre de soumission renseignée, cachetée, signée et datée
- Le bordereau des prix unitaire dûment signé par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire

Chaque soumission doit comprendre deux (02) enveloppes : 1^{ère} pour offre technique, 2^{ème} pour offre financière. Le tout à déposer sous double plis fermés au niveau du bureau d'ordre.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention suivante :

Collecte et Transport des Ordures Ménagères, Nettoiement des Voies et Places Publiques et l'Evacuation des Produits de Nettoiement de la Localité de Beni Messous.

Avis d'Appel D'Offres National Restreint N°04/ 2013

Soumission à ne pas Ouvrir

Les soumissionnaires sont cordialement invités à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 14h.00 au siège de l'APC de Beni Messous.

La date limite de dépôt des offres est de (20) jours à partir de la 1^{ère} parution dans les journaux à 12h.00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 110 jours, à compter de la date limite de dépôts des offres.

LE Président de L'APC de Beni Messous

Midi Libre N° 1875 | Jeudi 16 mai 2013 - ANEP - 522 477

REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES

DAIRA DE BAGHLIA

COMMUNE DE SIDI DAUD

NIF : 098435075071419

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE PROJET

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété par le décret présidentiel n°12-23 du 18 janvier 2012, le président de l'APC de Sidi Daoud informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offres n°02/2013 paru dans les quotidiens nationaux “ صدى الشرق ” et “MIDI LIBRE” en date du 11/04/2013 relatif au projet :

Projet : Acquisition de 02 camions à benne tasseuse

Qu'à l'issue de la réunion de la commission d'évaluation des offres en date du 09/05/2013, le projet est attribué provisoirement à :

N°	PROJET	Entreprise	Note offre technique	Note offre financière	Total offre technique + financière	Montant TTC	Délai livraison	Critère d'attribution
01	Acquisition de 02 camions à benne tasseuse	Hyundai Motor Algérie Zone industrielle Oued Smar NIF : 0999 16000643967	81,00/100	58,25/100	139,25/200	9.981.500,00 DA	02 mois	Meilleure offre

Tout recours peut être introduit auprès de la commission des marchés de la commune et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis

Pour les autres soumissionnaires intéressés, ils sont invités de se rapprocher des services de l'APC au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du projet pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE P/APC

Midi Libre N° 1875 | Jeudi 16 mai 2013 - ANEP - 522 415

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Biskra

Direction de l'urbanisme et de la construction

- NIF : 097507019069808

Avis d'appel d'offres national restreint N° 10 /2013

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la Wilaya de Biskra lance un avis d'appel d'offre national restreint dans le cadre de l'opération de résorption des déficits en aménagement et en VRD (2^{ème} tranche) pour la sélection et le choix des laboratoires pour assurer la mission du contrôle technique de la qualité des travaux de Voirie et d'Aménagement Extérieur à travers les communes de la wilaya de Biskra comme suit :

Commune	site	Agrément exigé	Qualification exigée
BISKRA	Coopérative Saada 01+ Saada02	Contrôle technique de la qualité des travaux	Agrément Pour Le Contrôle Des Routes Dument Agrément Par Ministère Des Travaux Publics
	Quartier Raas El Gueria.		
	Quartier Fraidjia.		
	Quartier Tabakh		
	Lotissement 76 lot (Sonatiba)		
	Quartier centre ville (Avenue Zaatcha-Avenue 20 aout-Avenue Bousseta -Avenue 8 mars-Avenue freres Osmane-Souk Larbaa)		
Chetma	Quartier centre ville		
Tolga	Cité 400 logements		
El Kantara	Cité 300 logements		
	Lotissement 05 juillet		

Les laboratoires intéressés et spécialisés ayant un agrément pour contrôle des routes dument agréés par ministère des travaux publics peuvent retirer le cahier des charges au niveau des la direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Biskra sis a la cite administrative el -allia; Les offres doivent être déposées auprès de la DUC de Biskra accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

A/ l'offre technique comprendra :

- Photocopies légalisées du registre de commerce
- Photocopies légalisées du statut de l'établissement
- Photocopie légalisée du matricule fiscale.
- Photocopie légalisée de l'extrait de rôles en cours de validité (valable pour 03 mois).apuré /échéancier
- Photocopies légalisées des attestations de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATPH en cours de validité
- Attestation de dépôt de l'accomplissement de la procédure dépôt de comptes sociaux
- Extrait du casier judiciaire n°3 en cours de validité du soumissionnaire ou du gérant de la société.
- Photocopie de l'agrément délivré par ministère de travaux public.
- Liste des moyens humains du personnel qualifié et ordinaire (dûment approuvée par la CNAS) avec photocopie légalisée des diplômes.
- Liste des missions accomplies justifiées par attestations de bonne exécution délivrées par Maitres d'ouvrages.
- Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre des missions du contrôle soit pour les travaux de blanc ou noir avec justification conformément au présent cahier de charges
- Déclaration à souscrire.
- Le cahier de charges technique doit être paraphé et dûment rempli et signé par le soumissionnaire
- Bilans comptables des trois (3) dernières années et ses annexes indiquant les différents résultats financiers (visé par les services des impôts).
- Déclaration de probité.

B/ l'offre financière comprendra :

- la lettre de soumission.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signés par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signés par le soumissionnaire.
- Le cahier de charges financier doit être paraphé et dûment rempli et signé par le soumissionnaire.

Les offres sont à présenter en deux plis distincts fermés (un contenant l'offre technique et l'autre contenant l'offre financière). Ces deux plis sont à insérer dans une enveloppe unique anonyme portant la mention :

A ne pas ouvrir

Appel d'offre restreint n°/10/2013 relatif

Mission du contrôle technique de la qualité des travaux à travers les communes de la wilaya de Biskra

La date de dépôt des offres est fixée à 21 jours dès la première parution du présent avis dans la presse ou BOMOP.

Le dépôt des offres techniques et financières aura lieu le jour fixé du 8.00 à 14.00 h au secrétariat.

L'ouverture des plis sera le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à la Direction de l'Urbanisme et de la Construction à 14h 30.

Si la date de dépôt correspond à un jour féré le dépôt et l'ouverture seront reportés au jour ouvrable qui suit avec les mêmes heures

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Midi Libre N° 1875 | Jeudi 16 mai 2013 - ANEP - 522 465

COUPE DE L'UFAA, USMA-AL ARABI KOWEÏTI

Un premier trophée international

L'USM Alger a remporté son premier titre international, au grand bonheur de ses milliers de supporters, en battant difficilement Al-Arabi du Koweït mardi au stade 5-Juillet en finale retour de la Coupe arabe des clubs de football.

Après un début prudent des Usmistes où les débats se déroulaient souvent au milieu de terrain, Deham surgit à la 13^e minute de jeu pour ouvrir le score, suite à une belle combinaison à partir de l'entre jeu, avant que Bouazza, excentré à gauche ne serve idéalement le "vieux briscard" usmiste qui use de son pied gauche pour mettre le cuir hors de portée du gardien d'Al Arabi.

Un scénario idéal pour les Algérois, qui baissent toutefois de rythme offrant à l'adversaire l'opportunité de sortir de sa coquille, mais sans pour autant parvenir à mettre le portier algérien, Zemamouche, en danger. Les protégés du Portugais, Jose Romao, sont à chaque fois, piégés par la ligne de hors jeu bien appliquée par les Usmistes. Et comme les gars de Soustara n'étaient pas à l'abri d'une mauvaise surprise, il leur fallait conforter leur acquis. Cela, ils l'ont très bien compris, et du coup, ils vont créer une multitude d'occasion à partir de la demi-heure du temps du jeu, dont les plus nettes celles vendangées par Deham (33^e et 34^e) et Meftah (35^e). Mais, à la 37^e minute de jeu, Benmoussa amorce une belle attaque sur son flanc gauche et centre sur la tête de Djediat qui ne trouve aucune peine pour faire le break. Un but qui tombe à point nommé pour mettre les Algérois davantage en confiance, mais qui va être suivi par la suspension de leur milieu de terrain Koudri, pour cumul de cartons (43^e), obligeant ainsi ses camarades à redoubler d'efforts pour défendre leur avance. Une donne qui va porter préjudice au club algérien dès le retour des vestiaires. Le gardien Zemamouche le vérifiera à ses dépens à deux reprises. D'abord à la 58^e lorsque Kader Fall profite d'un centre en retrait d'un coéquipier pour réduire la marque d'une belle reprise de tête, et ensuite quand El Moussaoui charge le portier international usmiste d'un bolide en pleine lucarne (62^e), pour remettre les pendules à l'heure à la stupéfaction géné-



rale du nombreux public qui a garni les gradins du stade olympique. Tout était ainsi à refaire pour les coéquipiers de Djediat, qui mettront quelques temps pour retrouver leur souffle, avant que l'entraîneur Courbis ne sorte la carte de l'attaquant malgache Carolus. Un changement gagnant, puisque le joueur sera derrière un précieux penalty à la 75^e, que Meftah transformera en but de la délivrance. Cette fois, l'USMA va bien tenir à son sacre, défendant becs et ongles son premier trophée international, certes acquis dans la douleur, mais qui évitera de gâcher la fête à des Usmistes venus nombreux dont beaucoup en famille. Les coéquipiers du capitaine Laifaoui terminent ainsi en apothéose, la saison 2012-2013 avec un

deuxième titre reçu des mains du premier ministre Abdelmalek Sellal, deux semaines après le trophée de la Coupe d'Algérie

APS

COUPE DE L'UFAA, FINALE/RETOUR, USM ALGER - AL ARABI DU KOWEÏT Les encouragements de Abdelmalek Sellal avant la finale

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est descendu sur la pelouse du stade du 5-Juillet d'Alger pour saluer les équipes de l'USM Alger et Al Arabi du Koweït, avant le coup d'envoi de la finale (retour) de la coupe de l'Union arabe de football (UFAA). Accompagné du ministre de la Jeunesse et des sports, M. Mohamed Tahmi, et du président de la fédération algérienne de football et vice-président de l'UFAA, Mohamed Raouraoua, M. Sellal s'est entretenu avec les joueurs et responsables des deux formations à qui il a prodigué tous ses encouragements. Lors de la finale aller disputé à Koweït City, les deux équipes ont fait match nul (0-0). Il s'agit de la première finale internationale pour l'USMA, qui s'est adjugée il y a quelques jours de la Coupe d'Algérie.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1:

Sétif remporte pour la 6^e fois le titre de champion d'Algérie

Les Sétifiens ont accueilli dans la liesse, mardi dernier en fin d'après-midi, le nouveau et 6^e titre de champion d'Algérie de l'ES Sétif qui a réussi un match nul, en déplacement, devant le NRB Bordj Bou Arreridj (0-0), empochant le point qui lui manquait pour être sacrée à une journée de la fin du championnat. Aussitôt après le coup de sifflet final de l'arbitre, les supporters, par centaines, ont afflué au centre de la capitale des hauts plateaux, se mêlant dans une cacophonie indescriptible à d'interminables cortèges de voitures roulant pare-choc contre pare-choc et klaxons au vent. Banderoles, fanions, clairons, tambours, tout l'attirail du supporter invétéré était de sortie, créant une ambiance d'allégresse dans toutes les cités et quartiers de la ville de Sidi-El Khier. Comme de coutume, c'est surtout vers la Place de l'Indépendance, sur laquelle veille



depuis plus d'un siècle la célèbre statue d'Ain Fouara, que converge l'essentiel des supporters dont le nombre rend très ardue la circulation au centre-ville. Les avertisseurs des véhicules et les cris des fans se confondent avec les youyous qui fusent depuis les balcons de l'avenue du 8-Mai

fêter le titre de son équipe durant une bonne partie de la nuit, d'autant que de nombreux supporters ont choisi de se poster à la sortie est de la ville pour accueillir les joueurs à leur retour de Bordj Bou-Arreridj.

R. S.

BASKETBALL, COUPE D'ALGÉRIE DAMES

Le GS Pétroliers 1^{er} qualifié pour la finale

Le GS Pétroliers est le premier qualifié pour la finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball (dames) à l'issue de sa victoire sur l'EC El-Biar par (78-37), mi-temps: (41-10) en demi finale disputée mardi à Staoueli. Le GSP, sacré en 2011 et 2012 sera opposé en finale contre le vainqueur de la 2^e demi-finale qui se déroule en ce moment entre l'OC Alger (finaliste en 2012) et Marine d'Hussein-Dey. La finale de la Coupe d'Algérie (seniors-dames) aura lieu samedi prochain à la salle Harcha à partir de 14h, en ouverture de la finale des Séniors-messieurs, qui mettra aux prises à partir de 16h, le CSM Constantine (champion d'Algérie) au GS Pétroliers (double tenant du trophée).


www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALifiantes & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maitrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Office public notarial, Cité Garidi 1, BT 02 N°08, Kouba, Tribunal d'Hussein Dey, Alger

Désignation d'un gérant et modification des statuts de la Société à Responsabilité Limitée dénommé "Compagnie Maghrébine de Carrières d'Agrégats"

-Démission des gérants et désignation d'un gérant salarié-

Au capital de 100.000 DA siège social à El Hachimia, wilaya de Bouira objet : EXPLOITATION DE CARRIERES DE PIERRES DE TAILLE POUR LA CONSTRUCTION ET L'INDUSTRIE

Par acte reçu en l'étude le 09/05/2013, enregistré, il a été consacré la démission des messieurs ABANE Arezki et SENADJEKI Sid-Ali du poste de gérant de la société et ce à compter du 10/05/2013, et qui restent les seuls associés et nomination de M. HACENA Ahcen gérant salarié de la société pour une durée illimitée à compter du 10/05/2013

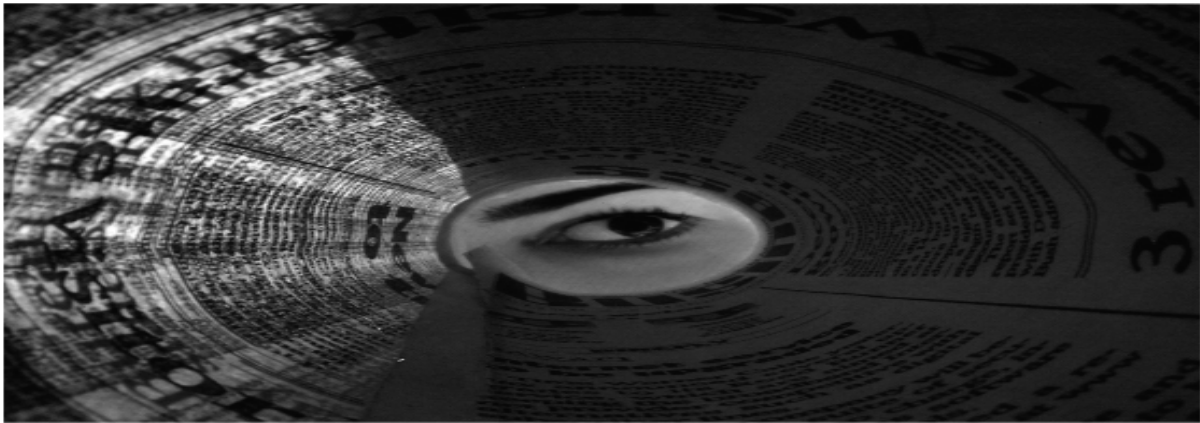
L'article 15 des statuts de la société se trouve ainsi modifié.

Une copie sera déposée au Centre national du registre de commerce d'Alger.

Pour avis, le notaire

Midi Libre N° 1875 | Jeudi 16 mai 2013 - 241/13


Quotidien national d'information Libre

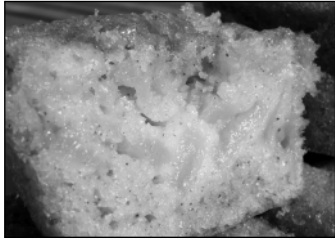


L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Viande et pommes de terre
sautées au gingembre



Ingrédients :
750 g d'agneau ou de bœuf cuit
et coupé en cubes
4 c. à soupe d'huile
2 oignons émincés
1 gousse d'ail écrasée
1 pincée de gingembre
2 piments verts forts finement
hachés
1 c. à café de curcuma
1 livre de pommes de terre bouil-
lies et coupées en dés
1 pincée de sel
Jus de citron

Préparation :
Dans une grande poêle, faire
chauffer l'huile à feu modéré.
Ajouter les oignons et l'ail, faire
revenir 7 min en remuant de
temps à autre. Ajouter le gin-
gembre et les piments et faire
revenir 2 min. Ajouter le cur-
cuma et faire revenir 1 minute en
remuant souvent.
Ajouter la viande, les pommes de
terre et le sel. Remuer pour bien
mélanger la viande et les
pommes de terre aux épices.
Verser le jus de citron ainsi
qu'une ou deux cuillères d'eau si
le mélange est trop sec. Laisser
cuire 3 à 5 minutes, jusqu'à ce
que le mélange soit complète-
ment sec et chaud.

Muffins
pommes-cannelle



Ingrédients :
3 pommes
280 g de farine
1œuf
110 g de sucre en poudre
50 g de beurre
3 c. à soupe de cannelle
1sachet de levure
1pincet de sel

Préparation :
Préchauffer le four 10°(them7)
Peler les pommes les couper en
tout petits morceaux.
Verser dans un saladier la farine,
la cannelle, la levure et le sel.
Dans un bol, battre l'œuf, le
sucre et le beurre. Mélanger les 2
mélanges et ajouter les morceaux
de pommes (si la pâte est trop
épaisse, ajouter un peu de lait)
Remplir les moules à muffins et
enfourner sur une plaque de cuis-
sons pendant 25 minutes (jusqu'à
ce qu'ils dorent).

NUTRITION

Les vitamines essentielles pour
une peau saine...

*Selon plusieurs études, la
consommation de vitamines et
de sels minéraux ont une
influence positive sur l'aspect
de notre peau, la rendant plus
belle et éclatante.
Notre corps a donc besoin de
toutes les vitamines pour lui
assurer une peau saine.*

Liste des vitamines pour une belle
peau :

Vitamine A :
Elle renforce le tissu protecteur de la peau et
empêche l'apparition de l'acné, la produc-
tion de sébum étant limitée grâce à cette
vitamine. Elle est également un puissant
antioxydant qui évacue les toxines et les radi-
caux libres de votre corps.
On la trouve dans le foie, les huiles de foie
de poisson, les œufs, les laitages, salades,
épinards, tomates, carottes, choux, abricots,
melons, épinards, piments rouges doux,
légumes verts.

Vitamine B :
Elle permet de maintenir un teint plein de
vie et soulage l'anxiété et stress. Cette vitamine
lutte contre l'apparition de l'acné sur le visage
et favorise la circulation et le métabolisme
sanguin pour une peau plus saine. Elle est



également un facteur important pour le bon
fonctionnement du système immunitaire et la
production des anticorps.
On la trouve dans les viandes, volailles,
poissons, flocons d'avoine, riz, pain complet,
levure de bière, lait, légumes secs, pommes de
terre, pâtes, carottes, choux, bananes.

Vitamine C :
Fonctionnant comme un puissant antioxy-
dant, elle joue aussi un grand rôle dans la cic-
trisation des blessures et la stabilisation du
collagène dans les tissus. La vitamine C main-
tient l'apparence en prévenant l'apparition de
vaisseaux sanguins rompus présents dans le

corps. Localement appliquée
sur la peau, elle permet
d'amoindrir les rides et ridules
ainsi que l'effet néfaste des
coups de soleil.
On la trouve dans les
choux verts, épinards,
oranges, citrons, mandarines,
fraises, aubergines, tomates,
pommes, poires, melons,
raisins, pêches, etc.

Vitamine E :
Elle un pouvoir antioxy-
dant et exerce des effets anti-
inflammatoires. Vous pouvez
rendre votre peau soyeuse et
douce en appliquant la vita-
mine E localement.
On la trouve dans les fro-
mages, les œufs, le lait, le
beurre, bananes, carottes, laitues, oranges,
pommes, tomates, pommes de terre, riz,
choux, huiles d'olive, de soja, légumes secs.

Zinc :
Avec la vitamine A, il concourt à la fabri-
cation de l'élastine et du collagène. Le zinc aide
également les tissus à se régénérer et limite
l'apparition de cicatrices. Il régule l'activité
des glandes sébacées, ce qui limite l'acné.
Enfin, le zinc agit comme antioxydant et
empêche la formation de radicaux libres.
On trouve du zinc dans les noix, certains
fruits de mer, les céréales complètes et les pro-
duits laitiers.

CONSEILS PRATIQUES

Taches de transpiration sur les vêtements

L'été, il fait chaud et on tran-
spire davantage. Les taches
en dessous des bras sur les
chemises, blouses et robes, c'est
la catastrophe. Quelques conseils
pour venir à bout de ces marques
sur les vêtements.

Sur un vêtement blanc :
Si la tache se trouve sur un vête-
ment blanc, n'allez surtout pas le
laver avec un javellisant. Il se pro-
duira une réaction chimique qui le
fera jaunir davantage.

Les couleurs très pâles :
Normalement, le jus d'un citron
dans 125 ml d'eau donne un bon
résultat. Si vous n'avez pas de cit-
ron, essayez du vinaigre blanc.



Couleur foncée :
Trempez la tache dans du thé -
de préférence du thé vert - l'infu-
sion (moyennement concentrée)
teinte la tache et on ne voit
presque plus rien.

Si la tache est vieille:
N'espérez plus l'impossible.
Le tissu est littéralement " brûlé ".
Idéalement, il faut faire tremper le
vêtement dès que vous l'enlevez.
Une tache fraîche s'enlève beau-
coup plus facilement. Si le jus de
citron ne donne aucun résultat,
essayez un peu de peroxyde.
Rincez et lavez normalement en
suivant les consignes reprises sur
l'étiquette d'entretien du tissu.

Prévention :
Changer de marque de déodorant
peut atténuer l'effet de l'interaction
entre le déodorant et la transpira-
tion. Le but n'est pas de limiter les
effets de la transpiration mais d'agir
directement à la source

Trucs et astuces

Réussir une
mayonnaise



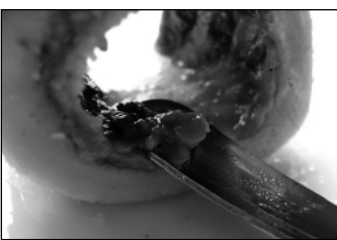
Vous la réussirez en préparant
sur une table, une heure avant
de l'entreprendre, tous les
ingrédients. Car il est indispen-
sable qu'ils soient à la même
température.

Odeur tenace
d'oignons



Pour enlever sur un couteau
l'odeur tenace de l'oignon,
coupez avec cette lame une
carotte en rondelles.

Eviter que la moelle d'un os
ne se répandre dans l'eau



Piquez deux ou trois grains de
gros sel à chaque extrémité
(dans la moelle), avant de le
faire cuire dans le bouillon. De
cette façon, la moelle ne se
répandra pas dans l'eau.

Belles pommes
au four



Enduisez d'huile les pommes
que vous voulez faire cuire au
four pour éviter qu'elles ne se
rident. Elles auront au contraire
un aspect lisse et luisant.

Mots Fléchés N°1676

embrouillai bloqueront	↓	résider sorcellerie	↓	statuée luta	↓	encore déchirer	↓	bramata beux des exploits sportifs	↓	poussantes	↓	soustrait en tenue d'Ève	↓
porteur stagner	→									voie urbaine jeunes étudiants	→		
pouffera signe de portée	→				hardiesse débris	→	arme de poisson note de olé	→				façon- nées	↓
se laisse- tomber (s')	→	ourlets passa tout près	→	parodie déquerront	→			devis téméraire atome noctif	→			débâ- tante	↓
absurde la part de pharaon	→					indium auleho	↓	argile rouge échouais	→		degré musical petit navire	→	
fruit à huile verdettes	→			classé	→			emploi théâtral unités de soliste	→				
feras le fier	→					réinstal- les (te) beaux papillons	→			note de fin terre ferme	→		corps céleste
dire boursier passant par	→				lombes	habitudes sacées voies d'après	→					siège de société vouit	→
								trains- sas ennulera	→				
								mauvaise odeur délassé	→			sainte de l'agenda licite	→
		demeu- rées	→	feras du tort luta	→					garrotter arène de oatcheur	→		
concordes tracas	→					souhaites union eu- ropeenne	→						
rétro- grades	→												disposé
pénu étou	→					posture de yoga	→						pareil mais rassourci
étou de mer	→									discours inutile	→		

SUDOKU

N°1669

SOLUTION SUDOKU

N°1668

SOLUTIONS MOTS

FLECHES 1668

2	6					8	
		4		2		1	7
1		5		7	9	2	6
			5			9	1
				9		6	3
		9		4			5
	4				1		
		3		5	7		
5				8		6	4

1	3	4	9	6	2	7	8	5
8	5	9	4	7	1	3	6	2
2	6	7	8	5	3	9	4	1
5	4	3	6	1	8	2	9	7
6	7	1	2	9	4	8	5	3
9	2	8	7	3	5	4	1	6
3	8	2	5	4	6	1	7	9
7	1	6	3	8	9	5	2	4
4	9	5	1	2	7	6	3	8

I

D

E

U

S

D

R

ALLEGRESSE

ETE

LIBERTAIRES

C

RUMINER

TAPOTA

MINERALE

ALES

GITE

ANA

ATELE

NERF

GIFLES

R

FAR

AVEN

OR

FA

TARSE

ECRASAI

RISSETTE

AS

PIS

O

FUITES

BON

ANCRERAS

PARER

HEU

ITALIE

E

TRANSIE

BASSIN

UREES

LACE

NI

PAGE

SAUTERONT

DESSUS

TRAVEE

DER

TESTE

SA

N

ARA

URNE

LOT

BRIEFER

TUYERE

UT

FRAC

ESSES

La carte du monde décryptée par des scientifiques

Des chercheurs ont recréé des cartes de la planète à l'aide de données récoltées sur Twitter : nombre de tweets, langues, connexions, tout y passe. Et si Twitter s'était emparé d'une partie du monde, sans que personne ne s'en aperçoive ? Il n'y a pas si longtemps, le site de microblogging ne faisait vraiment pas le poids face à un géant comme Facebook.

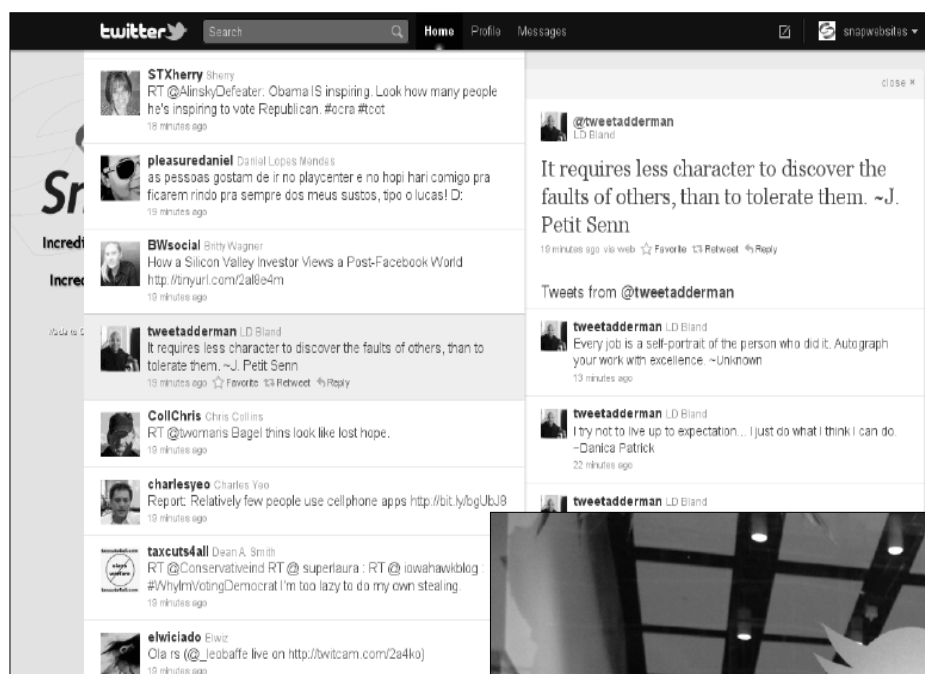
Né il y a tout juste sept ans, en 2006, Twitter possède désormais environ 554 millions d'utilisateurs, soit environ 8% de l'humanité. En termes de tweet, les chiffres s'envolent puisque que plus de 170 milliards de message de 140 caractères ont été envoyés depuis 2006. En gros, le site diffuse environ 58 millions de tweets par jour.

Twitter, source de données scientifiques

Pour une grande partie du monde, ces messages représentent une source pratiquement intarissable d'information, de divertissement, de conversation, de connexion. Ces tweets sont, en revanche, des données brutes pour certains scientifiques. En effet, Twitter se sert d'une interface en Open API, ce qui lui permet de partager ses données, les tweets, sous forme brute. De plus, grâce à la géolocalisation, les chercheurs ont pu analyser des millions de tweets en fonction de la localisation. Cela leur a notamment permis d'en apprendre plus sur la géographie humaine sur la planète. À l'automne dernier, une équipe de l'Université de l'Illinois a étudié des millions de tweets, notamment leur langue et leur localisation, émis sur l'ensemble du territoire des États-Unis. Ils ont ainsi pu créer des cartes très sophistiquées en se basant sur ces données. C'est également la même équipe, menée par Kalev Leetaru, qui a publié cette semaine une nouvelle étude sans la revue First Monday. Ils ont de nouveau observé la localisation et la langue de 46.672.798 tweets postés entre le 23 octobre et le 30 novembre dernier. Ils ont ainsi mis au point une carte de l'activité humaine, à base de posts, sur la planète. Pour cela, ils ont utilisé le Twitter Decahose. Ce flux sélectionne 10% des tweets mondiaux, de façon aléatoire et en temps réel. Ce qui correspond à 1.535.929.521 tweets pour la période. Ensuite, les chercheurs ont sélectionné uniquement les messages associés à des informations géographiques.

Des densités différentes par région

Résultats, les scientifiques ont remarqué quand la densité d'émission de tweets correspond à peu près aux taux d'utilisation de l'électricité et de la lumière. C'est le cas notamment dans les



régions occidentales où l'utilisation des ordinateurs, smartphones, tablettes et réseaux sociaux est particulièrement élevée. Ainsi, la carte des tweets ressemble étrangement aux images satellites représentant les lumières artificielles la nuit. Afin de différencier la carte des tweets de celle des lumières artificielles, les chercheurs ont créé une nouvelle carte. Sur cette dernière, les points rouges représentent les tweets et les points bleus les lumières nocturnes. De plus, les zones où la fréquence des deux réseaux est la même sont représentées en blanc. De nombreuses régions sont donc apparues en blanc, à quelques exceptions près. En effet, l'Iran et la Chine, où Twitter est interdit restent bleus. Le Canada, qui possède son propre site de micro-blogging, Identi.ca, assez populaire, s'affiche également plutôt en bleu. Enfin, les pays possédant un réseau électrique peu utilisé, mais où Twitter est utilisé, apparaissent en rouge.

Des tweets, mais pas tous en anglais

Le projet a pris une toute autre dimension lorsque les scientifiques se sont servis d'un système automatique permettant de classer les tweets selon la langue. Bien sûr, l'anglais reste la langue la plus utilisée avec 38,25% des messages. Viennent ensuite le japonais (11,84%), l'espagnol (11,37%), l'indonésien (8,84%), le norvégien (7,74%) et le portugais (5,58%). L'équipe a donc pu constituer une carte des tweets écrits dans les 26 langues les plus utilisées, représentées chacune par une couleur différente.



Évidemment, la plupart des tweets de chaque pays sont dominés par la langue nationale. Mais, de nombreuses messages écrits dans une langue étrangère apparaissent également. Sur la carte, les points gris, représentant l'anglais, tapissent les États-Unis. Or, une multitude de points multicolores se sont glissés parmi eux, symbolisant le melting pot du pays.

Entre retweet et citation

Les scientifiques sont même allés plus loin. Ils ont également étudié la géolocalisation des retweets et de la citation. Ils ont ainsi mesuré la distance moyenne qu'il existe entre une personne qui tweete et ceux qui "retweetent" ou cite le message. En moyenne, la distance est de 1.794 km pour un retweet et 1.799 miles pour une citation. L'équipe de l'Université

de l'Illinois a ainsi découvert qu'il existait une corrélation positive entre le nombre de retweets d'une personne et la distance qui la sépare des personnes qu'elle cite. Concrètement, si vous retweetez un de vos contacts une ou deux fois, vous avez plus de chances de vous situer à 800 ou 900 km l'un de l'autre. En revanche, vous habitez plus loin d'une personne que vous retweetez des douzaines de fois. Cela montre que les personnes les plus éloignées ont tendance à utiliser Twitter pour interagir plus régulièrement. Une des explications avancée est que les usages possédant le plus de followers sont souvent des personnes connues, des organisations, des entreprises... avec qui aucune relation personnelle ne peut être réellement établie. D'autres critères faisaient également partie de cette étude. Parmi eux, le rapport entre la couverture médiatique et le nombre de tweets, les régions où Twitter possède le plus de nouveaux utilisateurs ou encore les zones où les usagers possèdent le plus de followers. Cette étude présente tout de même quelques défauts. En effet, si l'équipe a analysé des millions de tweets, ils ne représentaient que 0,3% de l'ensemble des messages envoyés, ce qui pourrait légèrement fausser les résultats, surtout si les utilisateurs autorisant la géolocalisation adoptent un comportement particulier. Il est d'ailleurs intéressant de noter la présence d'un mystérieux rectangle presque parfait au-dessus du Japon. Les pêcheurs japonais sont-ils d'avidés twittos? Dans tous les cas, les eaux

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

ORDINATEUR PORTABLE

Inventeur: Adams Osborne -Date: 1981 -Lieu: États-Unis

Ordinateur portable, laptop ou notebook? Ces trois mots signifient la même chose. L'inventeur de l'ordinateur portable est nul autre que Adams Osborne. En 1981, Osborne commercialise le premier portable. Il pesait plus de 24 livres et avait la taille d'une petite machine à coudre portative, un écran noir et blanc d'à peine 5 pouces de diagonale, aucun disque dur et deux lecteurs de disquettes de 5,25 pouces.



JE HAIS LES ENFANTS



22h35



Florence a mené sa vie en portant sur ses épaules ses problèmes et ceux des siens. Mariée depuis douze ans, elle a toujours veillé au bien-être de sa famille. Mais voilà, une certaine lassitude s'empare de cette mère modèle. Le bruit, l'agitation des enfants, l'attitude de son mari : Florence ne supporte plus de vivre en cage. Elle demande un peu plus de liberté, un peu plus de temps pour elle. L'amour qu'elle porte à sa tribu n'est pas en cause. Florence veut juste pouvoir souffler. Ce comportement surprend son petit monde. Ses velléités d'indépendance ne sont pas toujours bien comprises. Pourtant, Florence doit imposer ses vues si elle veut sauver son mariage...

OUT OF TIME



22h35



Matt Lee Whitlock est le chef de la police de Banyan Key, en Floride. Depuis qu'il est en instance de divorce d'avec Alex, qui travaille également dans la police, Matt néglige ses obligations professionnelles. D'autant qu'il est récemment tombé amoureux de la belle Ann. Un bonheur qui s'assombrit lorsqu'elle lui annonce qu'elle est atteinte d'un cancer. Tous deux se rendent chez un médecin qui leur explique qu'un traitement existe, mais qu'il coûte très cher. Afin de financer les soins, Matt décide de subtiliser une mallette pleine d'argent qui doit servir de preuve au cours d'un procès. Mais, alors qu'il se rend chez Ann, Matt découvre deux corps calcinés. Il se retrouve au coeur d'une affaire de meurtre...

MON BEAU MIROIR



23h05



Au cœur de l'hôpital Saint-Louis à Paris, dans le service de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, et de soins aux grands brûlés, le professeur Maurice Mimoun écoute, aide, guide ses patients et reconstruit les visages et l'image de soi. Pendant plusieurs mois, la réalisatrice suit le parcours de différentes personnes qui se font opérer du visage, durant les étapes qui constituent une opération de chirurgie, reconstructrice ou esthétique.

MAIS QUI A TUÉ PAMELA ROSE ?



20h35



Un crime est commis dans une petite bourgade tranquille des Etats-Unis. La victime était une jeune stripteaseuse, Pamela Rose. L'enquête est confiée à deux agents du FBI, qui se voient contraints de collaborer, bien que leurs caractères et leurs valeurs morales diffèrent considérablement. Ainsi, tandis que Bullit emploie des méthodes de travail plus que douteuses, Riper, en revanche, est honnête et consciencieux. Menant tant bien que mal des investigations dans la bourgade en deuil, les deux enquêteurs rencontrent une certaine Ginger, qui était, semble-t-il, la meilleure amie de la défunte. La jeune femme a l'air de dissimuler des informations qui pourraient s'avérer précieuses...

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

FAST AND FURIOUS :
TOKYO DRIFT

22h30



Le jeune Sean Boswell voue une passion sans limite aux voitures de sport trafiquées et aux courses urbaines. Ce genre d'activité ne manque pas de lui attirer les foudres de la police californienne. Condamné après un accident, sa seule alternative à la prison est d'accepter la tutelle de son père, un militaire de carrière basé à Tokyo. Dans la mégapole japonaise, Sean découvre un monde qui lui est encore plus étranger. Il se sent complètement exclu, jusqu'au jour où un ami, Twinkie, l'initie au drifting, le plus dangereux des rodéos urbains. Pour sa première course, Sean doit affronter le « roi du drift »...

SUR LA ROUTE



20h45



Au lendemain de la mort de son père, Sal Paradise, apprenti écrivain new-yorkais, rencontre Dean Moriarty, jeune ex-taulard au charme ravageur, marié à la très libre et très séduisante Marylou. Entre Sal et Dean, l'entente est immédiate et fusionnelle. Décidés à ne pas se laisser enfermer dans une vie trop étriquée, les deux amis rompent leurs attaches et prennent la route avec Marylou. Assoiffés de liberté, les trois jeunes gens partent à la rencontre du monde, des autres et d'eux-mêmes.

UN AIR DE STAR



20h50



Chaque semaine, huit personnalités, parmi lesquelles Natasha St-Pier, Amaury Vassili, Nicoletta, Jérôme Anthony et Delphine Chanéac, prennent l'apparence des plus grandes stars de la chanson. Ils interprètent leurs tubes les plus emblématiques et sont jugés par un jury composé de trois professionnels selon plusieurs critères comme le chant, le style et la crédibilité. A l'issue de la soirée, les trois candidats ayant obtenu les meilleures notes remportent 3 000, 2 000 et 1 000 euros pour les associations caritatives dont ils défendent les couleurs. Pour les autres, rien n'est perdu car tous retenteront leur chance la semaine suivante. Lors de la grande finale, les votes des téléspectateurs seront pris en compte et permettront au grand gagnant de récolter 15 000 euros pour son association.

LES EXPERTS - LA FEMME
QUI EN SAVAIT TROP

22h35



Deux campeurs signalent à la police la présence de trois squelettes à l'orée d'une forêt. Ce sont les restes d'un homme et de deux femmes qui ne semblent pas avoir été tués sur place. L'analyse des corps par Al révèle leur identité. Il s'agit d'un avocat et deux de ses employées. L'homme de loi est une connaissance de Catherine. Il défendait une de ses amies, Laura Gabriel, qui se sentait menacée par son mari.

Lily Aldridge

toujours glamour !

Saint-Barthélemy, c'est le lieu de travail actuel de Lily Aldridge, mannequin star de la marque très sexy *Victoria's Secret*. Il y a pire nous direz-vous... Oubliez la grisaille parisienne et le printemps qui ne veut pas arriver !

Rihanna

elle dévoile sa 2^e collection pour *River Island* !

Rihanna annonce une collection à son image et basée sur son sens personnel du style : *"J'ai fais des vêtements que j'aimerais porter, car en fin de compte, c'est ce qui m'a poussé à me lancer dans le design."*



Marc Anthony

Heureux propriétaire d'une villa de rêve

Marc Anthony vient d'acheter une magnifique villa à Encino, non loin du riche quartier de Sherman Oaks à Los Angeles, pour la modique somme de 2,5 millions de dollars.



Midi Libre N° 1875 | Jeudi 16 mai 2013 - 242/13